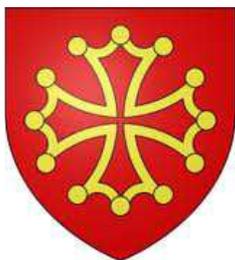


Université du Tiers Temps de Montpellier



« **Mémoire d'Oc** »

Groupe d'études languedociennes

**Marie-José GUIGOU**



## **Les Hôtels de ville de Montpellier**

*Du "Consolat vièlh" au  
"Blue and cube-like City Hall"*

## SOMMAIRE

---

Introduction

Les coutumes, libertés et privilèges de Montpellier

Le « Consolat vièlh »

L'hypothèse de Renouvier sur l'emplacement du 1<sup>er</sup> Hôtel de ville

La Maison nouvelle du Consulat

Noms des premiers Consuls et Maires de Montpellier  
depuis l'année 1500 jusqu'en 1790

La Maison Commune de la place Chabanneau :  
Hôtel de la Comtesse de Ganges ou de La nouvelle Intendance (1790 - 1806)

La Maison Commune de la rue Fournarié :  
Hôtel Bonnier d'Alco (1895 - 1812)

L'Hôtel de ville de la place de la Canourgue -  
dit Hôtel de Belleval (1812 - 1975)

Mairie Annexe - Salle des Mariages (1964 - 1975) Ancien lycée  
de Garçons (1629 - 1958) aujourd'hui le Musée Fabre

Hôtel de ville du Polygone (1975 - 2011)

Mairie Annexe - Salle des Mariages (1986 - 2011)  
le Domaine de Grammont

Les Mairies Annexes dites de proximité

L'écharpe tricolore et le costume du maire

L'Hôtel de Ville de Port Marianne

Conclusion

Sources

## Introduction

C'est avec surprise et une grande fierté que nous avons appris la nouvelle parue dans le « New-York Times » le 6 janvier 2012 :

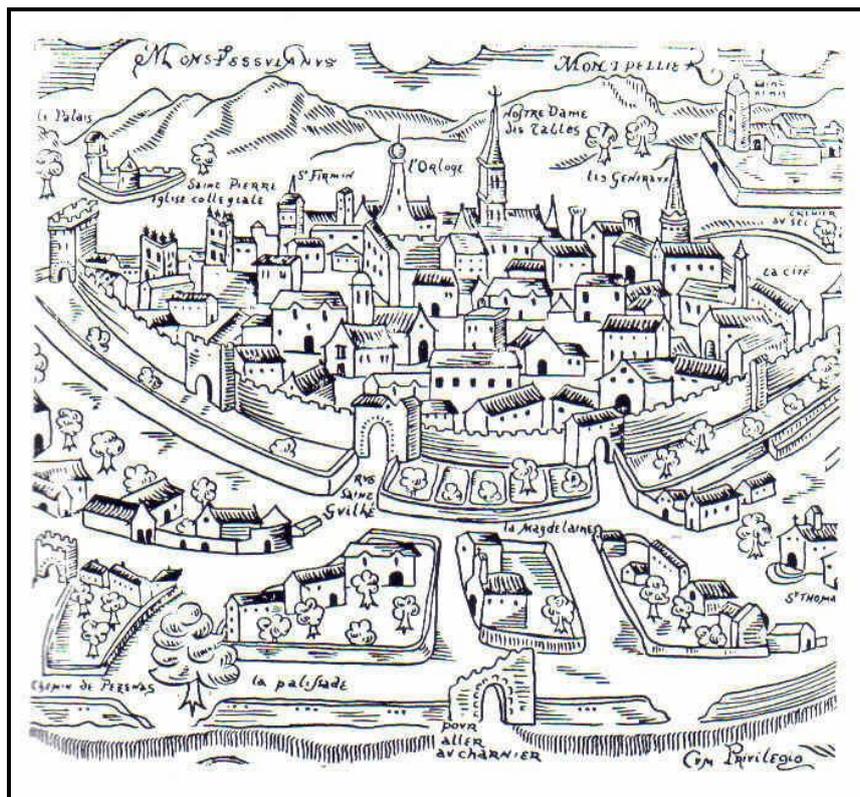
*« Montpellier, France's eighth-largest city is dressing up in designer style. The most celebrated architect in France, Jean Nouvel, and a collaborator, François Fontès, introduced their **blue and cube-like city hall** in November" ...*

D'après le journaliste Seth SHERWOOD, Montpellier serait la seule ville française à découvrir en 2012. En particulier, à cause de son nouvel Hôtel de Ville, d'un style design, ressemblant à un cube bleu, conçu et réalisé, par l'architecte le plus célèbre de France Jean NOUVEL, en collaboration avec l'architecte montpelliérain François FONTES.

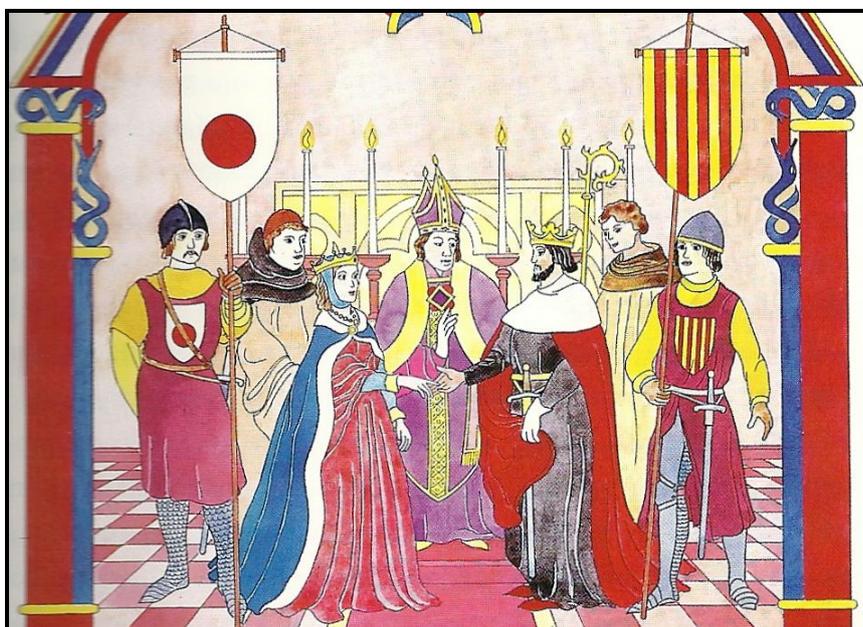
Cet édifice public, au cœur du quartier neuf de Port Marianne, était attendu depuis plus de quatre années, il fut inauguré par Madame le maire Hélène MANDROUX, le 12 novembre 2011, avec de nombreuses réjouissances spectaculaires offertes aux montpelliérains venus en foule au bord du Lez, pour ce premier jour. Remarquable par son architecture ; le nouvel Hôtel de ville est en passe de devenir l'emblème symbolique de la capitale languedocienne.

Pour l'heure, nous allons retrouver tous les lieux administratifs de « Montpellier, la surdouée » comme s'aimait à l'appeler l'ancien maire, feu Georges FRECHE, et cela depuis le Moyen Age, depuis les coutumes, libertés et privilèges accordées à la ville, en 1204, lors du mariage de Pierre d'ARAGON avec Marie de MONTPELLIER, soit environ huit siècles de vie municipale.

De maison consulaire en maison de ville, de consulat en hôtel de ville, nous évoquerons l'histoire des consuls et des maires ainsi que les lieux souvent très anciens qui ont abrité nos édiles montpelliérains, une façon de revisiter Montpellier.



**Plan de Montpellier XVIème siècle**  
*(tiré de l'Histoire de Montpellier, de la fondation jusqu'à 1914*  
*Jeannine REDON)*



**Mariage de Marie de Montpellier et Pierre d'Aragon**  
**15 juin 1204 -**  
*(gravure tirée de MAGUELONE, la prisonnière des sables*  
*Jean Baptiste RIHET-BOISMERY)*

## Les coutumes, libertés et privilèges de Montpellier

Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, ce qui caractérise les villes du Languedoc c'est leur capacité à s'administrer elles-mêmes. Elles n'ont pas de Maire, ni de corps municipal, les fonctions administratives sont exercées par un collège de Prud'hommes, appelés plus tard consuls, au nombre variable, tous égaux entre eux, élus pour un an, ils sont choisis parmi les familles de notables. Leur mission est claire : défendre, face aux seigneurs et aux clercs, l'intérêt de la communauté, en faisant appel, si le besoin s'en fait sentir à des autorités supérieures, jusqu'au Roi, lui-même.

Quant au seigneur, il est représenté dans ses terres par un personnage important, le Bayle ou Bailli<sup>1</sup>; c'est l'homme de confiance qui veille aux intérêts de son maître, il est choisi par les consuls. Il est responsable de la tenue du Compoix<sup>2</sup> et à l'occasion il rend la justice ordinaire, il est le gardien du droit.

Lorsque Pierre d'ARAGON vint à Montpellier épouser Marie de MONTPELLIER, voulant se faire bien voir des habitants de sa nouvelle seigneurie, il signa le jour même de son mariage, un acte où il reconnaissait les anciennes coutumes, libertés et privilèges de Montpellier. En grande solennité, la reconnaissance de la charte fut acceptée et jurée dans l'église de Notre Dame des tables, le 15 août 1204, en présence de la majorité des habitants.

Le nouveau seigneur de Montpellier, se montrait favorable aux libertés municipales et donnait « plein pouvoir de statuer, réformer et corriger toutes les fois et selon que les Consuls jugeraient utiles à la Commune de le faire. Même, si le Bayle et le lieutenant royal étaient supposés représenter Pierre d'ARAGON en son absence, les vrais maîtres de la cité c'étaient les Consuls.

***Pour être Consul, il fallait être né à Montpellier et de religion chrétienne*** (aucun juif ne pouvait le devenir) Ils devaient porter une robe rouge et un chaperon aux cérémonies, ils logeaient au début dans une toute petite maison près de la poissonnerie et possédaient un banc de pierre à Notre Dame des Tables, c'était le seul confort du Consul.

***Les élections avaient lieu le 1<sup>er</sup> mars de chaque année*** et les Consuls entraient en fonction le 25 du même mars, pour une année seulement. Ils pouvaient se représenter que trois ans plus tard. Par lettre de 1245, Jacques le Conquérant (le fils de Pierre d'ARAGON et de Marie de MONTPELLIER) régla les élections consulaires :

*« le scrutin sera renfermé dans des boules de cire, du même poids et de même couleur... ces boules seront tirées et ouvertes par un enfant ou personne non suspecte ...Les Consuls désignés par le sort prêteront serment entre les mains du Roi ou de son envoyé... en leur absence il prêtaient serment entre les mains d'anciens Consuls sortant »*

Dans leur serment, prêté à Notre Dame des Tables, ils s'engageaient à travailler de bonne foi au bien et à l'utilité de la commune, de la gouverner fidèlement. En échange le Roi promettait « *de donner aide et secours aux Consuls et à la communauté, de défendre les droits* ».

---

<sup>1</sup> Personnage important correspondant à un gouverneur pour les grandes villes, d'ailleurs la plupart étaient nobles ou ont été anoblis.

<sup>2</sup> Nom donné à l'ancien cadastre

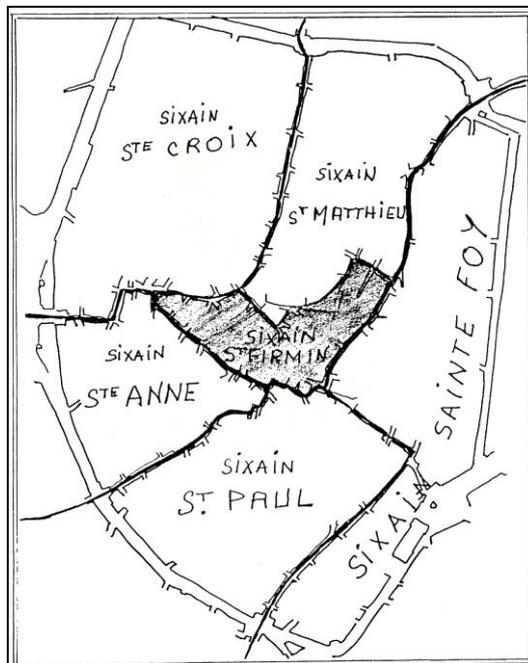
A l'origine les Consuls étaient douze :

« Il est statué que les douze Prudes et loyaux Hommes de Montpellier, qui doivent servir de Conseil à la communauté, jureront de conseiller aussi de bonne foi, celui que le Seigneur de Montpellier aura établi à sa place dans sa Seigneurie ; lequel de son côté doit prendre et suivre Conseil desdits Prud'hommes dans tout ce qui regarde la Communauté et la Seigneurie de Montpellier. Quant à l'élection de ces douze prud'hommes, on doit observer de ne prendre qu'un seul de la même Maison et ils ne doivent rester dans leur Administration que pendant un an, à la fin duquel ces douze doivent en élire douze autres, avec Serment qu'ils le font de bonne-foi. Les nouveaux élus seront tenus aussi au même serment et ce sera par leur Conseil que le lieutenant du Seigneur élira le Bailli de la Cour, lorsque le Seigneur de Montpellier se trouvera absent de sa seigneurie ».

Puis, par lettres patentes datées de Toulouse le 31 décembre 1389, Charles VI les réduisit à quatre. Cette disposition n'était pas spéciale à Montpellier, mais étant donné l'importance de la ville, elle ne pouvait pas être administrée que par quatre Consuls.

En 1394, deux nouveaux postes de Consuls furent créés. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution ; Les six Consuls avaient pour mission de gérer les affaires de la ville, partagée en six paroisses ou sixains :

- sixain Saint Firmin
- sixain Sainte Anne
- sixain Sainte Croix
- sixain Saint Mathieu
- sixain Saint Paul
- sixain Sainte Foy



Montpellier, l'écusson et ses sixains

## Le « Consolat vièlh »

Le premier emplacement où se réunissaient les Consuls, au XIII<sup>ème</sup> siècle est difficile à retrouver tant cette partie de la ville a subi de nombreux remaniements. Mais les preuves de son existence ne manquent pas et nous possédons son acte d'achat et son acte de vente avec les confronts et la description du « Consolat vièlh ».

En effet, la communauté de **Montpellier acheta le 14 des Calendres de septembre 1205**, à Jean de LATES, avocat, **sa maison** : « *solier<sup>3</sup>, sotul<sup>4</sup>, entrée et issue par la porte qui regarde l'Herberie* » acte passé devant M<sup>re</sup> Bernard LAPORTE, et le prix fut de **1550 sols melgoriens**.

Certes, on sait, d'après divers écrits que cette première « maison de ville » se trouvait proche de l'herberie et de la poissonnerie. (*Aujourd'hui les Halles Castellane*) Le souci, c'est qu'il y eut deux Poissonneries et deux Places aux herbes et cela dans le même îlot, à quelques mètres près.

Aussi lorsque Charles d'AIGREFEUILLE<sup>5</sup> (1693 – 1743), au XVIII<sup>ème</sup> siècle, recherchait l'emplacement de ce premier Hôtel de ville, la maison qu'on lui indiqua, alors, se trouvait attenante à « la Poissonnerie »<sup>6</sup> :

*« Je trouve que l'Hôtel de ville était auparavant à L'Herberie et l'on m'a assuré que c'était cette maison qui fait coin sur la place des Cévenols, attenant à la Poissonnerie. Les armoiries et autres figures qui sont en nombre sur l'angle de cette maison et les marques d'ancienneté qu'on y voit partout me persuadent aisément la chose »*

**La place des Cévenols**, se trouvait à peu près à l'emplacement de l'ancien square de la Préfecture (côté rue de la Barrelerie) Ainsi appelée, car en ce lieu, le dimanche « les travailleurs de terre » qui cherchaient à se louer et venant des Cévennes pour la plupart, se regroupaient sur cette place ; les propriétaires qui voulaient des ouvriers pour cultiver leurs champs, pour cueillir les olives, ou simplement pour les vendanges, savaient où les trouver. Félix PLATTER, cet étudiant bâlois qui fit ses études à Montpellier (1552 – 1557) logeait<sup>7</sup> sur cette place des Cévenols et nous confirme ces attroupements du dimanche matin:

*« On emploie à ce travail (la cueillette des olives) des paysans qui abattent les fruits avec de longues perches. Ils se tenaient en foule et de grand matin sur la place devant notre boutique, menant grand bruit. Leur tumulte me réveilla, et comme je regardais par le volet, je crus que c'étaient des gens armés de lances ; Je fus saisi de frayeur ; mais mon compagnon de lit... m'apprit que c'étaient simplement des ouvriers »*

Comme AIGREFEUILLE, Jacques FABRE de MORLHON, magistrat et historien (1913-1976) sur son plan du « Montpellier du XVI<sup>ème</sup> Siècle (dessinée par Louis

---

<sup>3</sup> Solier = sous pente

<sup>4</sup> Sotul ou sotol = sous-sol

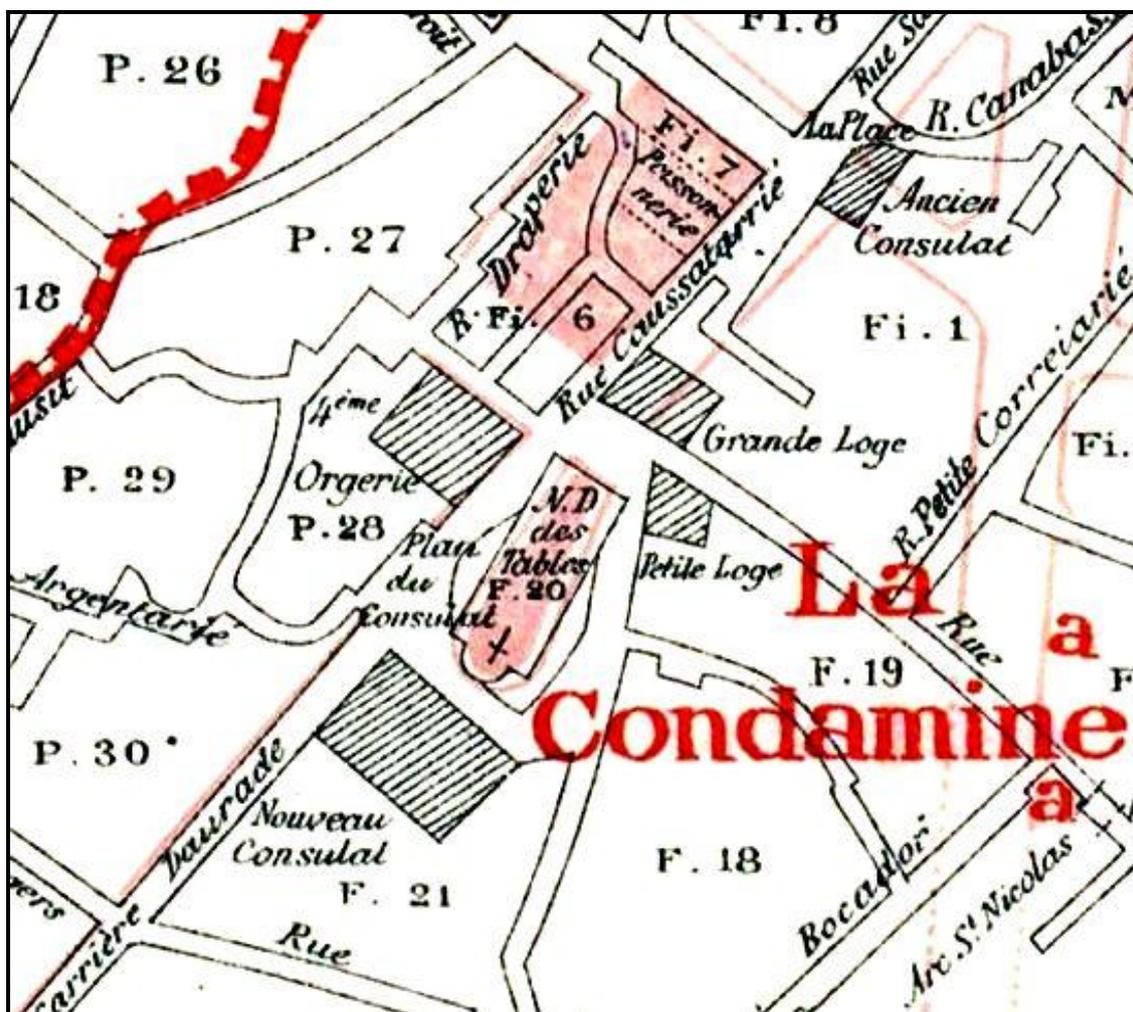
<sup>5</sup> Voir : Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine à notre temps

<sup>6</sup> En 1212, les consuls de Montpellier autorisent la construction d'un Marché aux Poissons. Une nouvelle Poissonnerie sera construite en 1747 presque au même endroit.

<sup>7</sup> Il logeait chez M<sup>re</sup> CATHALAN apothicaire

ALBARET place le premier Hôtel de Ville, à l'angle de la 1<sup>ère</sup> herberie et de la place des Cévenols. Louise GUIRAUD<sup>8</sup>, historienne (1860-1918) situe également, sur le plan de Montpellier du Moyen Age qu'elle offrit à la Bibliothèque municipale, « l'ancien Consulat » en ce même lieu. Tous les deux ont travaillé avec sérieux sur les anciens compoix et les mutations de propriétés, ce qui me fait choisir leur thèse, plutôt que celle de Mr RENOUVIER que nous verrons plus loin.

*Les Consuls vont y rester pendant 156 ans* et lorsqu'ils décideront d'abandonner cette vieille demeure, étroite, basse, entourée de servitudes, ils achèteront en 1361, la grande maison de Pierre BONAMI pour servir d'Hôtel de Ville, près de Notre Dame des Tables.



*La ville de Montpellier au Moyen Age  
Extrait du Plan offert par Louise GUIRAUD (1869-1918)  
à la Bibliothèque municipale*

<sup>8</sup> Voir : Louise GUIRAUD recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Age.



**Montpellier – Le marché aux poissons, par Amelin (1823)**  
*Médiathèque Emile Zola de l'agglomération de Montpellier*



**La maison N° 4 de la rue de la Draperie rouge (dessin au crayon de J.J.B LAURENS )**  
**ou N° 17 rue de l'Herberie (Louise GUIRAUD – 1860/1918)**  
*« qui paraît avoir servi d'Hôtel de ville à la commune de Montpellier  
tombe sous le marteau des démolisseurs (5.10.1849) » - Alexandre GERMAIN*



**Les Halles Castellane**



**Square de la Préfecture et rue de la Loge**

*Carte postale extraite du livre de Brigitte ALZIEU – Montpellier  
Collection « Mémoire en Images »*

## L'hypothèse de Renouvier sur l'emplacement du 1<sup>er</sup> Hôtel de ville

Jules RENOUVIER, avocat et archéologue (1804 – 1860) quant à lui pensait avoir trouvé le vrai emplacement de ce premier Hôtel de Ville, et cela grâce aux travaux de l'archéologue Philippe de SAINT PAUL (1805-1841) Il le plaçait dans la rue Draperie Rouge qui était la continuité de la rue de l'Aiguillerie, puis formait un angle droit avec la rue actuelle de l'Herberie<sup>9</sup> Alexandre GERMAIN, grand historien de Montpellier (1809-1887) malgré ses doutes, admet probable l'hypothèse de RENOUVIER et de ST PAUL.

Voici la description de la maison signalée par Mr de SAINT PAUL :

*« Elle avait en sous-sol une salle carrée, surmontée d'une voûte en ogive qui reposait sur neuf colonnes dont huit engagées dans le mur et une isolée au milieu »*

Malgré l'alignement et les multiples transformations de la rue, on peut voir encore la maison désignée, au n° 4 rue de l'Herberie.

Mlle Louise GUIRAUD, malgré le respect qu'elle porte à Mr RENOUVIER démontre, qu'il est dans l'erreur, et fait *la description de ce primitif Hôtel de Ville*, à l'aide des indications des actes de 1205 et 1361.<sup>10</sup> :

*« La façade s'étendait partie sur la place de l'Herberie, dite Grande Place ou simplement la Place, partie sur la petite Place ou place des Cévenols. Elle formait, en face même de la Poissonnerie, un angle saillant et obtus, mais peu sensible. Sa position, au cœur de-là ville, était donc excellente pour la commodité générale ; cependant les odeurs qui s'exhalaient des marchés avoisinants justifient fort bien un des inconvénients signalé dans l'acte de 1361. Un autre de ceux-ci résultait des servitudes communes avec les immeubles qui l'entouraient de tous côtés. Il s'agit ici du porche où avaient également libre entrée dès 1205 trois maisons, porche menant à la ruelle dite, plus tard de la Juiverie. Enfin, les Consuls se plaignaient de ce que l'Hôtel de ville eût des édifices bas et l'acte d'achat les énumère : domus, sotulum, solarium, comme nos compoix : maison servant d'estable et tinal, sotol, cros*

*Comment étaient-ils disposés ?*

*La maison se trouvait sur l'Herberie et allait jusqu'à l'angle.*

*Elle avait une issue, dite en 1327, seconde porte du Consulat..*

*Dans la partie voisine de l'angle, mais au premier étage, on avait en 1336 construit une chapelle sous le vocable de Notre Dame...*

*Le rez-de-chaussée ou sotol faisait suite à la maison du côté de la Place. Derrière la maison et le rez-de-chaussée, se trouvait une cour où le peuple s'assemblait pour délibérer en passant par le porche... la « petita transcort » ou passage-terrasse servait à l'assesseur pour porter la parole des Consuls devant la foule.*

---

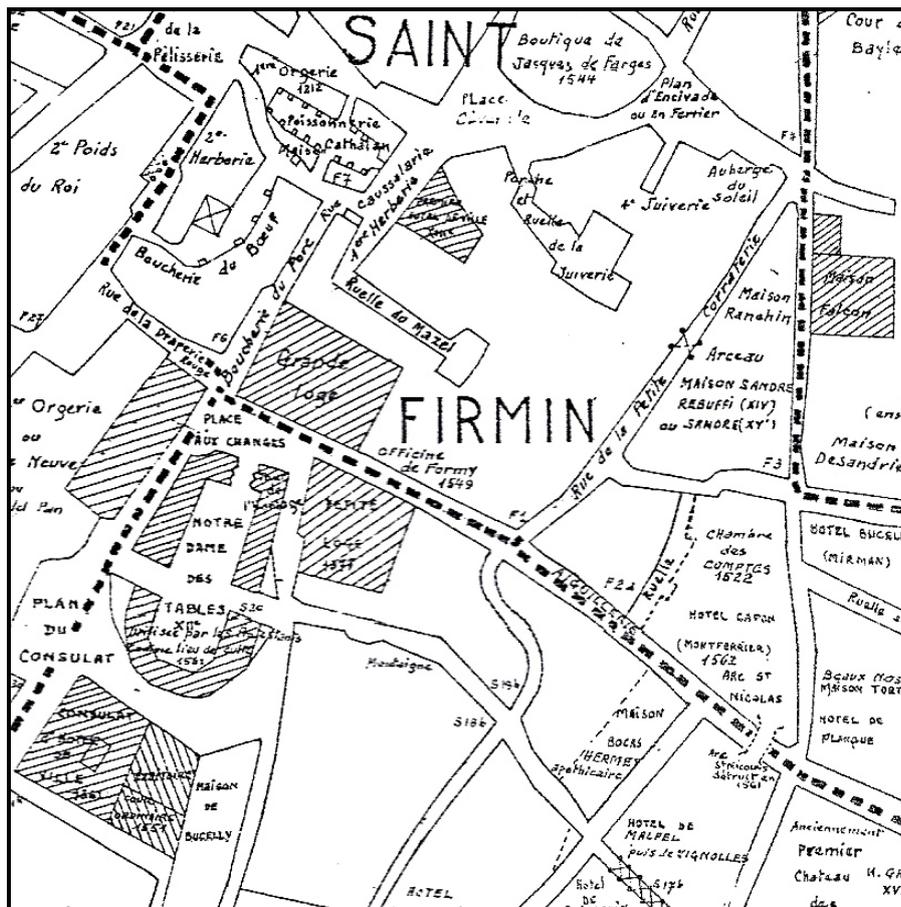
<sup>9</sup> Il s'agit ici de la seconde Herberie ; en démolissant la vieille boucherie, la place aux herbes s'était déplacée plus au sud.

<sup>10</sup> Montpellier au Moyen Age, page 61

Jules RENOUVIER et Louise GUIRAUD, ont peut-être raison tous les deux, simplement ils ne parlent pas du même édifice. Les coutumes de 1204, ne sont pas apparues spontanément le jour du mariage de Marie avec Pierre d'ARAGON, elles sont la continuité de coutumes plus anciennes ; Avant 1205, date d'achat du « Consolat vièlh » les douze prud'hommes devaient bien se réunir quelque part dans Montpellier. Pourquoi ne pas imaginer que ce fût rue de la Draperie rouge ? On ignore quels sont les éléments qui ont forgés la conviction de RENOUVIER, mais il a persuadé le dessinateur Jean Joseph Bonaventure LAURENS et l'historien Alexandre GERMAIN. Ce dernier écrivait le 5 octobre 1849 :

« La maison n°4 de la rue de la Draperie rouge qui paraît avoir servi d'Hôtel de ville à la commune de Montpellier, et où se voyaient hier encore les arceaux à ogive, insignes de son antiquité, tombe sous le marteau des démolisseurs »

Depuis des temps immémoriaux, les abords du «*Marché d'en haut*» ont été bouleversés en particulier au XIIIème siècle où le Conseil du roi autorisa la ville à démolir certaines maisons de l'île de la Poissonnerie et des environs, dont l'emplacement servira de *marché aux herbes et de halle aux poissons*. Laquelle poissonnerie sera démolie et reconstruite à son tour au XVIIIème, et disparaîtra avec la *boucherie* ainsi que plusieurs maisons, au XIXème siècle, pour permettre l'alignement des rues et la construction des Halles Castellane. Au même moment s'effectuait la percée de la rue St Guilhem, de la rue Nationale et l'édification de la Préfecture.



Extrait du plan de Montpellier au XVIème siècle  
par Jacques Fabre de Morlhon, dessiné par Lucien Albaret

## La nouvelle Maison du Consulat (1361 – 1790)

Le Consulat ayant pris un développement considérable, les édiles désiraient une Maison de Ville plus digne d'eux. Une occasion s'offrit ; un riche bourgeois Jean BONAMIC, marchand drapier, venait de mourir et laissait une grande maison. Il instituait comme héritier universel, son fils Pierre BONAMIC, cleric tonsuré, à charge pour lui de payer certains legs et de mettre en vente la maison paternelle, afin de marier sa sœur. **Le 27 août 1361<sup>11</sup>, les consuls de Montpellier achetèrent cet immeuble pour remplacer le « Consolat vièlh »** bien incommode et sujet à plusieurs servitudes. **Le prix** ayant été fixé à **4200 florins d'or**, le notaire Pierre GILE reçut, le 13 mars 1363 la ratification de Clémence BONAMIC, sœur du vendeur.

Ce deuxième Hôtel de ville était une belle maison, une ancienne « hostellerie » ou « logis » et avait sa principale entrée derrière le chevet de l'ancienne église Notre Dame des Tables, une façade latérale sur la rue qui allait à la loge et une façade qui allait à la porte d'Obillion ou de Lattes. Pendant 300 ans<sup>12</sup> on laissa ce grand bâtiment avec **ses fenêtres à la gothique, son escalier à vis et ses petites portes.**



(source : une séance des états du Languedoc au 16<sup>e</sup> siècle – Frédéric Soulié)

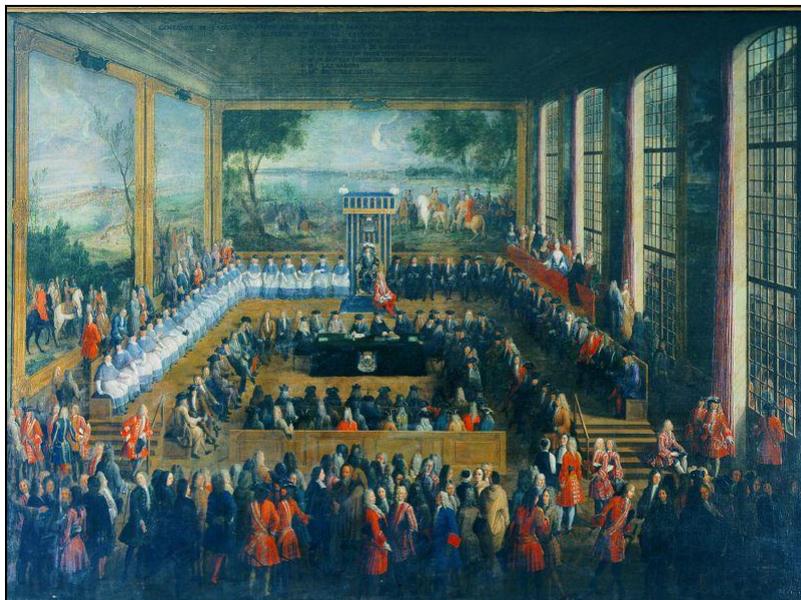
Mais, en 1647, Mr de LA FOREST, le gouverneur de la ville, homme zélé pour les embellissements publics, proposa de changer la façade de l'Hôtel de ville, d'y faire un escalier nouveau et de disposer les chambres autrement qu'elles n'étaient. On abattit les grandes fenêtres à la gothique qui y étaient encore et **on y substitua des fenêtres à double croisée**. On y fit **un escalier à repos**<sup>13</sup> au lieu de celui qui était en colimaçon.

<sup>11</sup> Cette vente est consignée dans le « Petit Thalamus » 1361 « a XXVII d'aoust, les senhors cossols compreron lo bel ostal nau del cossolat que es en lo plan de tras Nostra Dona de Taulas den P. Bon Amic filh que son del sen Johan Bon Amic drapier par près de Me Florisdaur

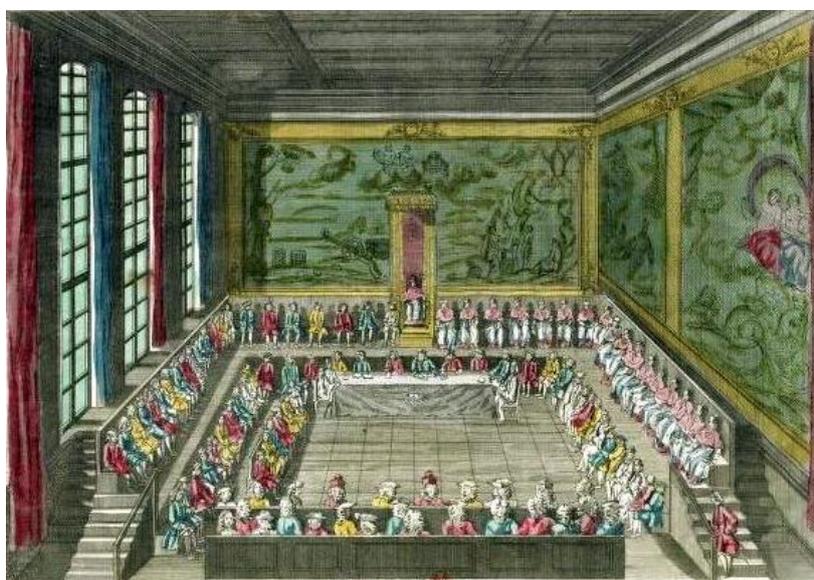
<sup>12</sup> D'après AIGREFEUILLE

<sup>13</sup> Avec un palier

Seule la fenêtre à la gothique, de la chambre des archives, donnant sur la rue allant de l'hôtel de ville à la porte de Lattes, ne fut pas changé et visible jusqu'en 1791. Dans cette nouvelle réparation, on fit un nouvel auditoire pour le juge de l'ordinaire, qui, depuis longtemps rendait la justice dans l'Hôtel de Ville.



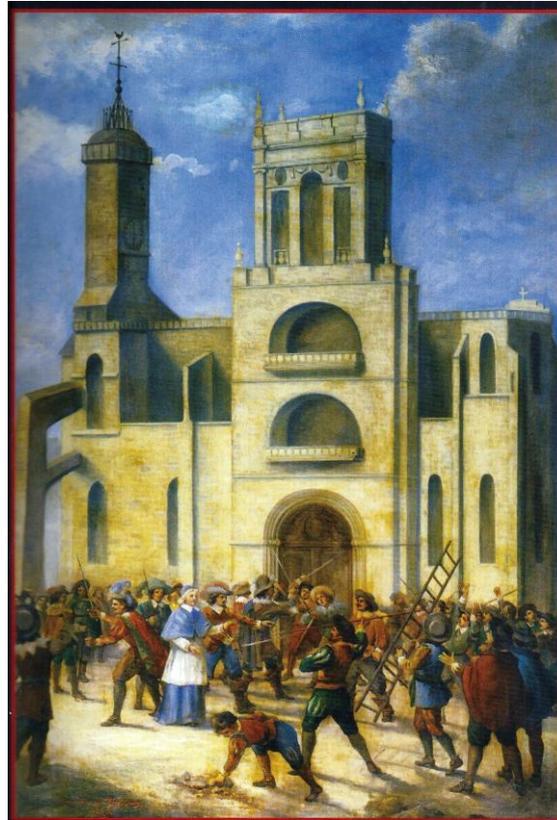
Les états du Languedoc réunis à la Maison Consulaire de Montpellier



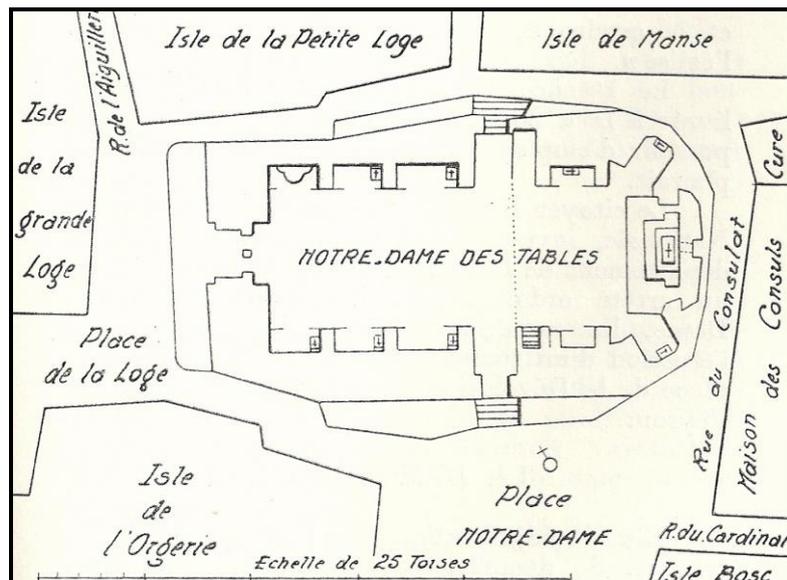
*Cet Hôtel de Ville, fonctionnera pendant 429 années.* On peut dire qu'il a en a vu passer des élections, des nominations, des édits, des serments, des jugements, des événements, en particulier la réforme protestante qui bousculera l'administration de la ville. Bien difficile de résumer en une heure, l'histoire de ce Consulat, je n'ai donc retenu que quelques faits marquants.

*En 1462*, des lettres royales exclurent du Consulat de la ville, tous les avocats et les notaires et établirent que les quatre premiers consuls de Montpellier seraient dorénavant des bourgeois et des marchands et les deux autres gens de métiers. *Louis XI*, par cette

application indirecte, écartait des affaires et des hauts emplois les rejetons de la noblesse. Mais le 25 février 1545, **François 1<sup>er</sup> de passage à Montpellier**, revint sur cette mesure et appela les officiers des hautes cours judiciaires à partager cette magistrature municipale.



**Notre Dame des Tables**  
« Nostra Dôna dès las Tâoulas »



***Pendant les guerres de religion, le Consulat traversa une longue crise.***

DAMPVILLE, le Gouverneur de la Province, favorable aux Réformés, en 1574 supprima l'élection des consuls et de son autorité les nomma. C'était anéantir les anciennes coutumes et libertés de 1204. Les protestants occupèrent pendant 20 ans les charges consulaires, jusqu'au 19 octobre 1622 où fut signée la Paix de Montpellier. Le Consulat devint alors mi-parti : les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> consuls furent élus parmi les catholiques, tandis que les autres furent choisis parmi les protestants.

Le 1<sup>er</sup> mars 1645, on voulut procéder à l'élection du Consulat, on reçut l'ordre du Roi de nommer à la première place : Martin Richer de BELLEVAL. Le scandale fut grand parmi les catholiques, ils protestèrent, réclamèrent, puis se soumirent en criant « Vive le Roi »

Un arrêt du Roi **Louis XIV**, le 6 juin 1657, abolit le Consulat mi-parti pour l'établir tout Catholique.

En 1692, pour procurer de l'argent à Louis XIV, l'idée vint au Gouvernement de s'emparer des magistratures municipales précédemment électives et de les érigées en office et de les vendre, le plus cher possible, soit aux particuliers, soit aux villes elles-mêmes qui pourraient les acquérir de leurs deniers. **On créa donc un maire-perpétuel à la place du 1<sup>er</sup> consul** qui n'était en charge que pour un an.

L'espérance de cette nouvelle charge à vie fit augmenter considérablement le prix de la charge et Georges de BELLEVAL poussa ses offres jusqu'à la somme de 40 000 écus (les 2 sols pour livre) Le même édit établissait six assesseurs de 1<sup>er</sup> rang qui obtinrent leur charge par une soumission de 6 000 livres chacun et six assesseurs de 2<sup>ème</sup> rang de 4 000 livres chacun. Le maire perpétuel mourut en juin, après six mois de fonction et son fils Gaspard de BELLEVAL, âgé de 17 ans, fut nommé par le roi pour lui succéder.

La mairie perpétuelle fonctionnait si mal que le roi dut rendre un édit pour autoriser les acquéreurs d'office de se faire rembourser, non par le roi qui l'avait conçu, mais par la ville.

Un arrêt du conseil du 26 septembre 1699 fixa à 135 442 livres la somme à rembourser au sieur de BELLEVAL. Cependant, le roi décida que la place de 1<sup>er</sup> consul serait toujours remplie par un gentilhomme ou noble faisant profession des armes

Un an s'était à peine écoulé après le remboursement de l'ancien maire, qu'un édit de mai 1702 créait à nouveau d'autres offices de lieutenant-maire et de nouveaux assesseurs, à charge par la ville de les racheter. En vain le « Conseil des 24 »<sup>14</sup> plaida, exposant que le remboursement précédent avait coûté à la ville 340 471 livres, que la ville était endettée, qu'elle n'avait que 22 000 livres de revenu annuel, l'intendant tint bon, le roi aussi et la ville ruinée dut, pour se libérer donner une nouvelle somme de 100 000 livres.

Pour avoir encore de l'argent, le roi, par un édit de janvier 1704, rendit héréditaires trois charges des consuls : le 1<sup>er</sup> paya la sienne 30 000 livres, le 3<sup>ème</sup> 18 000 livres et le 5<sup>ème</sup> 6 000 livres ; les deux autres furent électives.

En 1733, la mairie perpétuelle reparut et avec elle la charge de lieutenant-maire alternatif et mi-triennal.

---

<sup>14</sup> 24 habitants choisis sur une liste parmi les plus imposés et nommés par le Gouverneur



**Jean-Antoine de Cambacérès (1715 - 1801)**  
 Maire de Montpellier de 1753 à 1756  
 et de 1761 à 1779

*Père de Jean-Jacques Régis et conseiller à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier, Jean-Antoine devient **maire de Montpellier le 5 mars 1753** sur recommandation de son oncle Duvidal de Montferrier, syndic général de la province du Languedoc. Il combat les abus et taille dans les dépenses communales. Son intransigeance et son mauvais caractère lui créent de nombreuses inimitiés et il est destitué en 1756, mais sa gestion rigoureuse fait qu'il est rappelé par Louis XVI peu de temps après. Lors de son deuxième mandat, il découvre que l'Intendant du Languedoc, le comte de Saint-Priest (voir d'Antraigues) détourne l'eau potable de la ville pour irriguer son domaine. Fidèle à lui-même, il attaque Saint-Priest, mais celui-ci obtient son renvoi définitif en 1778. Après sa disgrâce, il use de sa prérogative de conseiller à la Cour des Comptes pour contrôler de façon systématique les comptes de l'Intendant du Languedoc et du nouveau maire de Montpellier.<sup>15</sup>*

En 1766, il avait été réservé au Gouverneur de la ville, de choisir trois consuls annuellement renouvelable sur une liste de 18 candidats. Cela dura jusqu'en 1787, où un arrêt du Conseil régla que ***l'élection consulaire serait faite par le Conseil politique*** renforcé de 24 habitants choisis sur une liste parmi les plus imposés et nommés par le Gouverneur. Le 27 octobre 1774, un arrêt ordonna que le 1<sup>er</sup> consul aurait qualité de maire et resterait 4 années en fonction, que le lieutenant-maire et le 2<sup>ème</sup> consul resteraient 3 années, les autres consuls devaient être renouveler par moitié chaque année.

Lorsque la Révolution éclata, la mairie perpétuelle subsistait encore.

<sup>15</sup> (Sources : internet CAMBACERES de A à Z – site de E. Prunaux)

A ce moment là, *le costume du maire* était une soutane de soie noire et par-dessus une robe de velours cramoisi avec hermine, les consuls annuels choisis par le gouverneur portaient quant à eux, veste et culotte noires avec robe de casimir écarlate.

Les Consuls furent supprimés à la Révolution ainsi que la maison consulaire qui menaçait ruine. *La décision du déménagement fut approuvée le 18 août 1790*. La nouvelle municipalité s'installa dans les locaux de l'Intendance qui avait eut le même sort que le Consulat. La Maison du Consulat fut mise en adjudication le 26 octobre 1791, les frères COULET, négociants s'en rendirent acquéreur au prix de 62 700 livres. Les démolisseurs se mirent de suite à l'œuvre et l'année 1792 vit disparaître la maison du drapier BONAMIC, seules les caves doivent correspondre. Sur la façade latérale de la rue de la loge, ils furent obligés de céder, par voie d'alignement, 3 pieds 9 pouces de terrain, tout le long de la maison.



**La Halle aux colonnes a remplacé Notre Dame des Tables**



**Place Jean Jaurès**

Noms des Premiers Consuls et Maires  
depuis l'année 1500 jusqu'en 1790

1500. N. Jacques Merven.  
 1501. N. Perrin de Vaux.  
 1502. N. Etiène Manny.  
 1503. N. Jacques Buccelly.  
 1504. N. Jean Trincaire.  
 1505. N. Jean Tinturier.  
 1506. N. François de Faucon.  
 1507. N. Jean Morgues.  
 1508. N. Pierre de Leuze.  
 1509. N. Frediguc de Craxone.  
 1510. N. Jean Buccelly.  
 1511. N. Etiène Manny.  
 1512. N. François de Faucon.  
 1513. N. Guichard Bastier.  
 1514. N. Jacques Morgues.  
 1515. N. Frediguc de Craxone.  
 1516. N. Jean Gaudere , Seigneur de  
Castelnau.  
 1517.  
 1518.  
 1519. N. Jean Tinturier.  
 1520. N. Guillaume de St. Ravy.  
 1521. N. Piere Bennier.  
 1522. N. Jacques Bocaud , Licencié en  
Droit.  
 1523. N. Guillaume Quarante, Licencié.  
 1524. N. Antoine de Sala , Licencié ès  
Loix.  
 1525. N. Jean Casset.  
 1526. N. Jean de Bouques.  
 1527. N. François Bastier.  
 1528. N. Adam Mallyel.  
 1529. N. Honorat Loubert.  
 1530. N. Barthelemy Monfaucou.  
 1531. N. Jacques Bocaud , Licencié.  
 1532. N. Pierre Dumas.  
 1533. N. Guillaume de St. Ravy , Li-  
cencié.  
 1534. N. Claude de Cezelli.  
 1535. N. Guillaume de Combes.  
 1536. N. Jean Cognomb , Docteur.  
 1537. N. Guichard de Sandre.  
 1538. N. Jean de Combes.  
 1539. N. Jean de Bouques , Seigneur du  
Pous.  
 1540. N. Pierre Cristophori , Licencié  
en Droit.  
 1541. N. Pierre Focard.  
 1542. N. Pierre Dumas.  
 1543. N. François Rozier.  
 1544. N. Hugues Beguin.  
 1545. N. Jean de Vivrac.  
 1546. N. Jean-François de Andrea.  
 1547. N. Guillaume de Boirargues , Maî-  
tre-des-Comptes.  
 1548. N. Nicolas de Bouques , Sieur du  
Bucil.  
 1549. N. Pierre Focard.  
 1550. N. Pierre Cristophori ou Cristol ,  
Licencié en Droit.  
 1551. N. Eustache Philippy , Docteur ès  
Loix , ci-devant Conseiller en la Cour  
des Généraux.  
 1552. N. Jean de Sarrat.  
 1553. N. François Durant , Docteur ès  
Loix.  
 1554. N. Jean de la Volhe.  
 1555. N. Bertrand Manny.  
 1556. N. Etiène Ranchin , Docteur ès  
Loix.  
 1557. N. Jean de Sarret , Seigneur de  
St. Jean de Vedas.  
 1558. N. Jean de Combes.  
 1559. N. Simon de Sandre , Seigneur de  
St. George.  
 1560. N. Guillaume de la Chaume , Sei-  
gneur de Poussan.  
 1561. N. Jacques David , Conseigneur  
de Montferrier , Docteur ès Loix.  
 1562. N. Jean Martini , Docteur ès Loix.  
 1563. N. Pierre Combes , Seigneur de  
Combas.  
 1564. N. Pierre Convers , Maître-des-  
Comptes.  
 1565. N. Jean de Lausclergues , Seigneur  
de Candillargues.  
 1566. N. Michel de Pluviets , Seigneur  
de Paulian.  
 1567. N. Antoine du Robin , Docteur  
ès Loix , Juge de l'Ordinaire.  
 1568. N. Jean de Lasser , Conseiller au  
Présidial.  
 1569. N. Pierre Convers , Maître-des-  
Comptes.  
 1570. N. Jacques de Monfaucou , Pré-  
sident en la Chambre-des-Comptes.  
 1571. N. Jacques des Guillens , Seigneur  
de Figaret.  
 1572. N. Jean de Clair , Conseiller.  
 1573. N. Loïis de Bucelly , Seigneur de  
la Mousson.  
 1574. N. Jean des Urstieres , Seigneur de  
Castelnau.  
 1575. N. Pierre Chalon.

1576. N. Arnaud de Rignac , Maître-des-Comptes.
1577. N. Raulin Dumois , Sieur de Ferrieres.
1578. N. Simon de Sandre , Seigneur de St. George.
1579. N. Jean Ortholan , Auditeur-des-Comptes.
1580. N. Guillaume Duplex , Sieur de la Tour.
1581. N. Jaëques David , Sieur de Montferrier.
1582. N. Raulin Dumois , Sieur de Ferrieres.
1583. N. Jean des Ursieres , Seigneur de Castelnau , Chevalier de l'Ordre du Roi.
1584. N. Simon de Sandre , Sieur de St. Just.
1585. N. Guillaume Duplex , Sieur de la Tour.
1586. N. Guillaume de Bouques , Sieur du Poux.
1587. N. Jean Rudavel , Docteur & Avocat.
1588. N. Philippe de Sarret , Avocat-Général en la Cour-des-Aides.
1589. N. Guillaume Duplex , Sieur de la Tour.
1590. N. Pierre Cabassut , Docteur & Avocat.
1591. N. Paul-Antoine Massillan , Conseiller du Roi au Siège-Présidial.
1592. N. Philippe de Boussuges , Maître-des-Comptes.
1593. N. Jean de Fontanon , Maître-des-Comptes.
1594. N. François de Sandre , Sieur de St. Just.
1595. N. Guillaume de Ranchin , Avocat-Général en la Chambre-des-Comptes.
1596. N. Pierre Cabassut , Docteur en Droit.
1597. N. Antoine Massane . Docteur.
1598. N. Daniel Pascal , Conseiller en la Cour-des-Aides.
1599. N. Guillaume d'Hebrard , Sieur de la Lauze.
1600. N. Mathurin de Tremolet de Buccelli , Sieur de la Valette.
1601. N. Pierre de Clauzel , Maître-des-Comptes.
1602. N. Pierre de Serres , Général-des-Aides.
1603. N. François de Sandre , Sieur de S. Just.
1604. N. Pierre de Combes de Montagut , Sieur de Combas.
1605. N. Guillaume de Bouques , Sieur du Poux & de Londres.
1606. N. Jean d'Etiéne , Sr. de Carlinas.
1607. N. Pierre de Massane , Général-des-Aides.
1608. N. François de Sandre , Seigneur de St. Just.
1609. N. Philippe de Bossuge , Sr. du Triadou , Maître-des-Comptes.
1610. N. Joachim de Mazerand , Gentilhomme-Ordinaire de la Chambre-du-Roi.
1611. N. Jean d'Etiéne , Sr. de Carlinas.
1612. N. Jean de Focard , Maître-des-Comptes.
1613. N. François de Clauzel , Maître-des-Comptes.
1614. N. Daniel de Galicre , Trésorier-de-France.
1615. N. Simon Plantavit , Sieur de la Basside.
1616. N. Jean d'Hevrard, Sr. de la Lauze.
1617. N. Pierre de Combes de Montagut , Sieur de Combas.
1618. N. Claude de St. Ravy.
1619. N. Pierre de Fonts , Sr. de Sabatier.
1620. N. Pierre de Massane , Général-des-Aides.
1621. N. Jean d'Alard , Sr. de Carescaufe.
1622. N. Pierre Americ , Conseiller au Siège Présidial.
1623. N. Jean de la Croix , Seigneur & Baron de Castries.
1624. N. Gabriel de Grasset , Procureur-Général en la Chambre-des-Comptes.
1625. N. Henry de la Croix , Sieur de Sueilles & de Figaret.
1626. N. Gilbert de Griffy , Seigneur de St. George , Maître-des-Comptes.
1627. N. François de Rozel , Sieur de la Clote.
1628. N. Antoine Dupont , Sr. du Gout, étant mort peu de tems après être entré en Charge , on élut N. Pierre de Grefeuille , Chevalier , Conseiller du Roi ,
1629. N. François de Ranchin , Chancelier en l'Université de Médecine.
1630. N. Raulin de Girard , Contrôleur de l'Extraordinaire des Guerres.
1631. N. Jacques de Bossuges , Sieur d'Agnac & Mujolan.
1632. N. Jean-Baptiste de Girard , Chevalier , Conseiller du Roi , Trésorier-Général de France.

1633. N. Raulin de Gueiraud ; Sieur de Roque.
1634. N. Jean de Grasset, Juge de l'Ordinaire.
1635. N. Henry de la Croix ; Sieur de Sueilles & de Figaret.
1636. N. Pierre de Rignac ; Général des Aides.
1637. N. François de Rozel, Sieur de la Clotte.
1638. N. Charles de Combes de Montagut, Sieur de Combas.
1639. N. Pierre de Guilleminet ; Greffier des Etats.
1640. N. François de Beaulac ; Maître-des-Comptes.
1641. N. Henry de Ranchin, Receveur-Général des Finances.
1642. Les mêmes Consuls.
1643. N. Henry de Clair, Conseiller au Présidial.
1644. N. Raulin de Girard ; Contrôleur de l'Extraordinaire-des-Guerres.
1645. N. Richer de Belleval, Chancelier en Médecine.
1646. N. Pierre de Ratte, Sieur de Leirargues.
1647. N. Pierre Ducher. S. de Cannelles.
1648. N. Raulin de Rozel.
1649. N. François de Montlaur, Seigneur de Murles.
1650. Les mêmes Consuls.
1651. N. Pierre de Sengla, Sieur de Scelly, tué en Duél dans son année ; ses Collegues continuèrent pendant cinq ans, André Rouvière, Second-Consul portant la Baguette.
1657. N. Jacques de Baudan, Chevalier ; Trésorier-Général-de-France.
1658. N. François-Antoine de Griffy, Seigneur de S. George & Juviniac.
1659. N. Jean-Louis de Tremolet, Lieutenant-de-Roi de la Citadelle.
1660. N. Jérôme Dupont, Sr. du Gout.
1661. N. Jean de la Croix, Seigneur de Candillargues.
1662. N. Charles de Combes de Montagut, Sieur de Combas.
1663. N. Charles de Rochemore, Sieur de la Deveze.
1664. N. Charles Pelissier, Sieur de Boirargues.
1665. N. Polidoré-Jean de la Vergne, Sieur de Marcoillines.
1666. N. François de Bonnal, Sieur de la Baume.
1667. N. George Desandrieux.
1668. N. Pierre Vallat, Sr. de St. Romans.
1669. N. Henry de la Croix.
1670. N. Charles de Varanda.
1671. N. Jean-Louis de Tremolet, Seigneur de Lunel-Viel.
1672. N. François de Rozel, Sieur de la Clotte.
1673. N. Jean de la Croix, Seigneur de Candillargues.
1674. N. Gabriel de Bocaud, Seigneur de Teyran.
1675. N. Charles Bon, Seigneur de Villevert.
1676. N. Etiéne de Pelissier, Sieur de Boirargues.
1677. N. Henry de Grefcellille, Sieur de Sardan.
1678. N. George Desandrieux.
1679. N. Abdias Pavée, Sr. de Montredon.
1680. N. René - Gaspard de Tremolet, Seigneur de Lunel-Viel.
1681. N. Jacques-François du Clerac.
1682. N. Etiéne de Trinquere, Sieur de
1683. N. Gilbert de Griffy, Seigneur de Juviniac.
1684. N. Alexandre le Robert, Sieur de Villars, Major de la Citadelle.
1685. N. Pierre de Croufer, Sr. du Villa.
1686. N. Philippe Fontanon, Ancien-Capitaine de Cavalerie.
1687. N. Jean - Antoine Duvidal, Seigneur de Montferrier.
1688. N. René du Gain, Sieur d'Availles.
1689. N. Pierre de Brignac, Seigneur de Montarnaud.
1690. N. Charles Capon, Seigneur du Bosc.
1691. N. Etiéne de Pelissier, Sieur de Boirargues.
1692. N. Jean de Manny.
- En 1693. Les Mairies-Perpétuelles ayant été établies dans toutes les Villes du Languedoc, N. George de Belleval, Président en la Cour-des-Comptes, Aides & Finances, acquit la Mairie de Montpellier ; dont il prit Possession le 17. Mars 1693. on ne laissa pas d'élire un Premier-Consul qui fut
- N. Henry de Ranchin, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances ; mais, par l'Evénement la Baguette fut adjugée au Maire, qui occupa la Place de Premier-Consul.
- En 1694. N. Gaspard de Belleval succéda à son Pere dans la Charge de Maire, qu'il exerça jusqu'en 1699, inclusivement.

- \* En 1700, le prix de la mairie ayant été remboursé par la ville, on élut pour premier consul,
1700. N. Pierre de Maine, lieutenant de roi au gouvernement de Montpellier.
1701. N. Etiène Seguin, colonel de bourgeoisie.
1702. N. Gilbert de Griffy, seigneur de Saint-George & de Juviniac.
- En 1703, les quatre premières places de consul ayant été rendues perpétuelles, par édit du...
- N. Jean de Manny, colonel de bourgeoisie..., exerça la charge de premier consul pendant seize années. Et l'édit de revocation des consuls perpétuels ayant été publié à Montpellier dans le mois d'octobre 1717, on élut pour premier consul annuel,
1717. N. Marc-Antoine de Beulac, baron de Pezenes.
1718. N. Joseph-Dominique Pelissier de Boirargues, sieur de Saint-Marcel.
1719. N. Joseph de la Croix de Candillargues, depuis lieutenant de roi de la ville.
1720. N. Pierre de Ranchin..., depuis lieutenant de roi d'Aigues-mortes.
1721. N. Jean-Polidore Defandrieux, colonel de bourgeoisie.
1722. N. Louis-François de Beulac, seigneur & baron de Pezenes.
1723. N. Daniel de Grefeuille, lieutenant-colonel du regiment d'Aginois.
1724. N. Jean-Joseph de Vallat-Saint-Romans, seigneur de Montalet.
1725. N. François de Focard, sieur de Sapte.
1726. N. Joseph-Henry de Combettes, major de la citadelle.
1727. N. Claude-François Jouglas, baron de l'Ozière.
1728. N. Antoine Defandrieux, ancien juge du petit sceau.
1729. N. Pierre Durand Peytieux, ancien capitaine de cavalerie.

1730. N. Henry-Pascal de Saint-Felix.
1731. N. Jacques-Gabriel Eustache.
1732. N. Henry-Joseph de Nigry.
1733. N. Joseph-Dominique Pelissier de Boirargues, seigneur de Saint-Marcel.
- En 1734, les mairies ayant été rétablies, messire Louis de Manse, trésorier de France, entra le 4 octobre en fonction de cette charge.
- En 1737, messire Jacques Vichet, trésorier de France, a été nommé à cette charge par la mort de son predecesseur.
- En 1742, Messire Gilbert de Massilian
- En 1753, Messire François Duvidal de Montferrier, avait été élu, mais sa mort l'empêcha d'exercer cette charge ;
- Le 5 mars 1753, Messire Jean-Antoine de Cambacérés.
- En 1756, Messire Marcel Faure
- Le 23 mai 1761, Messire Jean-Antoine de Cambacérés.
- En 1779, Messire Guillaume de Girard.
- En 1783, Messire Bernardin Deydé
- En 1788, Messire Gilbert, Jean de Massilian



**La Maison Commune**  
Hôtel de la Comtesse de GANGES  
ou Hôtel de la nouvelle Intendance  
(1790 – 1806)

En 1789, la situation financière de la France est devenue très grave, personne ne veut plus prêter de l'argent au Roi. Louis XVI réunis au château de Versailles les états généraux le 5 mai 1789, afin de trouver de nouvelles ressources. Les membres du Tiers Etats (les bourgeois) déçus dans leurs espoirs décidèrent, le 17 juin, de prendre le nom « d'Assemblée Nationale » et s'unirent, le 20, par le serment du Jeu de Paume. Les représentants des deux autres ordres (Seigneurs et Prêtres) les ayant rejoints, l'assemblée devint le 9 juillet 1789 « l'Assemblée nationale constituante ». L'Assemblée s'était réunie pour donner une constitution au royaume et mettre en place une nouvelle société.

Par un décret du **14 décembre 1789**, l'Assemblée Nationale, organisant les nouvelles municipalités, déclarait supprimer et abolir toutes les anciennes existant en France. Elle décrétait que dans chaque commune, il y aurait **un maire élu par le Conseil Général de la commune**, à la majorité des suffrages et qu'il exercerait sa fonction deux ans et serait renouvelable qu'une seule fois.

Seuls, les citoyens actifs devaient prendre part aux élections. Pour être citoyen actif, il fallait : être Français ou devenu Français, avoir 25 ans, être domicilié dans le lieu depuis un an, payer une contribution directe de la valeur locale de 3 journées de travail; ne pas être domestique. Etaient exclus les banqueroutiers, les faillis et les débiteurs, ainsi que leurs enfants (mineurs lors de la faillite de leur père) qui n'auraient pas payé les dettes de leur père.

Le 25 janvier 1790 a eu lieu l'élection de la nouvelle municipalité, Mr Jean Jacques Louis DURAND<sup>16</sup> fut élu maire et les insignes locaux des charges consulaires furent remplacés par ***l'écharpe aux couleurs nationales***.

### **Historique du lieu**

Depuis quelques années, les protestants de Montpellier étaient locataires de la maison dite ***la cour du bayle***<sup>17</sup> et y faisaient leur culte. En 1565, ils achètent cette maison à Guillaume TUFFANY. Ils sont alors autorisés, par le gouverneur du Languedoc à construire, un temple et pour cela, ils achètent plusieurs maisons jouxtant l'ancienne maison de la cour du bayle : à une à Jean AZEMAR, deux autres à Guillaume TUFFANY à Mme Agnès VERCHAND. C'est sur l'emplacement de toutes ces maisons qu'est construit ***le Grand Temple***. Il passait pour être le plus beau de l'Europe ; *son toit était supporté par un arc unique en pierres de St Génès, fort dégagé et d'une portée extraordinaire.*

---

<sup>16</sup> Voir : U.T.T. « Mémoire d'Oc » N°51 : Jean-Jacques et Marie-Jacques DURAND, deux cousins, deux destins.

<sup>17</sup> Le bayle était officier de justice et receveur des finances. Cette charge supprimée en 1551 fut remplacée par la charge d'un viguier



**Place de la Préfecture (aujourd'hui Chabanneau)**

Dessin à la plume d'AMELIN vers 1845  
*Médiathèque Emile Zola de l'Agglomération de Montpellier*

On reconnaît à droite la façade de l'ex-hôtel de Bonzi (*de Ganges*), aménagé par la ville de Montpellier, pour y loger l'Intendant de la province et ses services ; il était relié par une arcade enjambant la rue du « Panier fleuri » (*rue Cambacérès*) à la Maison Grasset dans laquelle siégea le « Comité de Surveillance Révolutionnaire » à partir du 23 septembre 1793.<sup>18</sup>



**Hôtel de Ganges**

Ancienne Intendance, Maison commune, Préfecture  
*(Photo extraite de « Vieux Hôtels montpellierains – Albert LEENHARDT )*

<sup>18</sup> J-P. G. DELPUECH : Montpellier à la veille de la Révolution - 1954



Le Grand Temple  
Plan du siège de 1622 (G)

Sous un prétexte fallacieux « l'affaire d'Isabeau PAULET »<sup>19</sup> l'ordre de démolir le Grand Temple fut ordonné par le Roi. Ainsi, le 1<sup>er</sup> décembre 1682, 150 maçons, payés par les réformés, détruisirent en trois jours trois nuits le temple. Le 5 décembre 1682, ce sont 200 personnes, tant hommes que femmes et enfants qui enlevèrent les décombres, ils vinrent charger les charriots, charrettes et tombereaux pour emporter les matériaux à leur cimetière.<sup>20</sup> Sur cet emplacement, le plus haut de la ville, une croix expiatoire est dressée en grande pompe le 10 juin 1683.

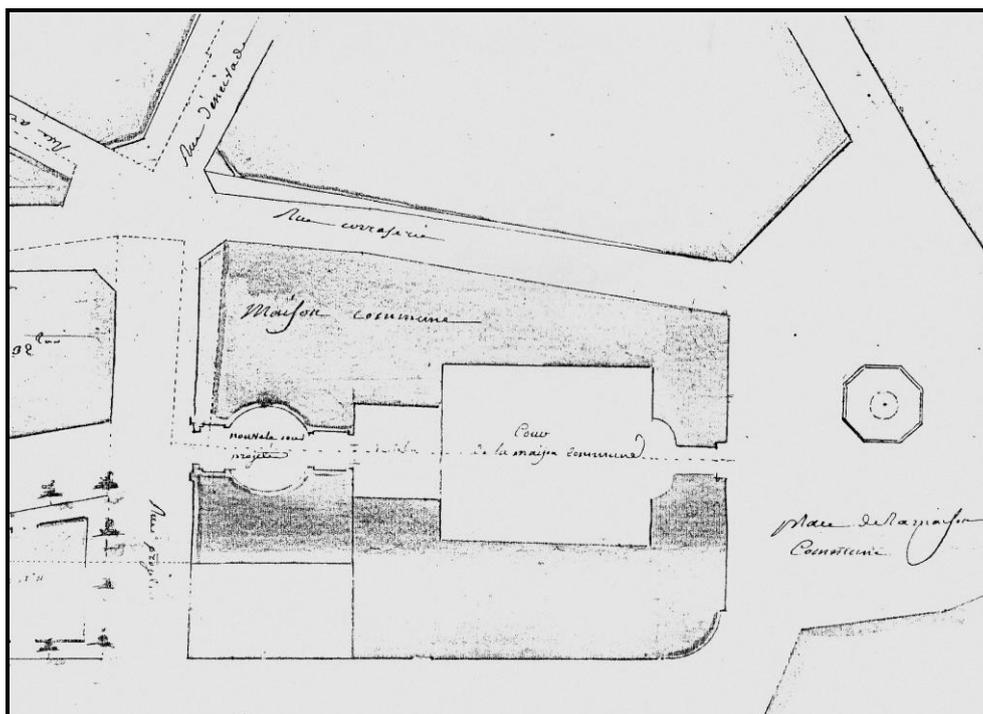
En 1686, la comtesse de Ganges achète le terrain laissé vacant pour y construire son hôtel, plus trois parcelles mitoyennes lui permettant d'obtenir un terrain d'un seul tenant de 1700 m<sup>2</sup>. Son intimité avec le Cardinal de BONSI est connue. Cet homme est le personnage, de son époque, le plus important de la Province : archevêque de Narbonne et président des états du Languedoc, il est amoureux de Jeanne de GEVAUDAN dont il est l'amant. Pour détourner les soupçons, il la marie à François de VISSEC de LATUDE, comte de Ganges qu'il nomme gouverneur de Carcassonne. Pour construire l'hôtel on déplaça la croix érigée en 1683 qui se trouvait au milieu de la parcelle et cela fit scandale et donna naissance à ces deux vers :

*« Ô croix, quitte ce lieu ; Vénus va l'habiter  
Et la croix et Vénus ne peuvent s'accorder*

La belle façade de ***l'Hôtel de Ganges*** subsiste toujours place Chabaneau.  
Le cardinal de BONSI mourut en 1703 et la comtesse de GANGES en 1717.

<sup>19</sup> Voir : Valdo PELLEGRIN : Montpellier la protestante – page 47 –

<sup>20</sup> Il s'agit ici du 2<sup>ème</sup> cimetière des protestants situé entre la Porte de Lattes (rue de Verdun) et le Square Planchon - Voir : Valdo PELLEGRIN : Montpellier la protestante, page 166



**Plan du rez-de chaussée de la Maison Commune**  
 (avant agrandissement et rénovation de la Préfecture (AD 34 : 4 N 23))

Le 7 octobre 1717, l'héritier testamentaire de la comtesse vend l'Hôtel à la ville qui y loge, dès son arrivée en 1718, l'intendant de la province, Maurice de BERNAGE. L'Hôtel de Ganges devient « *l'Hôtel de l'Intendance* ».

Lorsque survint la Révolution, la municipalité se trouvant propriétaire de la demeure des intendants, décida d'installer la « *Maison Commune* » dans cet Hôtel, plus vaste. Seul le rez-de-chaussée était occupé par la Mairie, au premier étage on avait déjà installé la Préfecture. Elle y restera 16 ans. **Le 25 septembre 1806<sup>21</sup> la Mairie déménagea** définitivement les pièces qui lui étaient allouées.

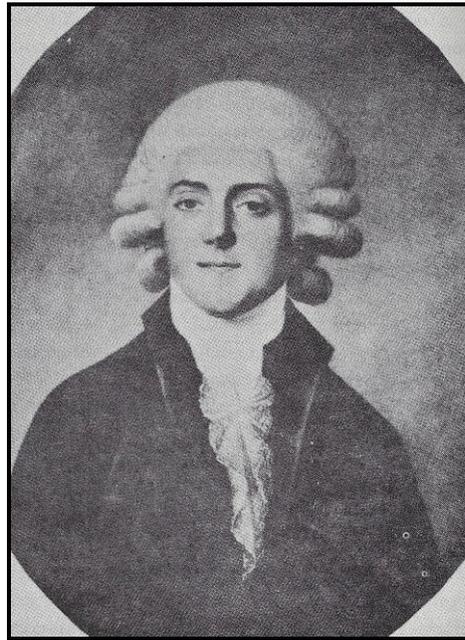
Le nom des maires ayant siégés en ce lieu<sup>22</sup> :

- 1790 – Jean Jacques Louis DURAND
- 1793 – Jean-Pierre Scipion GAS
- 1795 – Pierre MONTELS
- 1795 – Jean Baptiste DUPY (maire provisoire)
- 1795 – Pierre MOULINIER (maire provisoire)
- 1795 – Pierre MOULINIER
- 1795 – Jean Louis Marie Esprit FARGEON
- 1795 – Antoine BOUQUET
- 1797 – Jean Antoine GALABERT

<sup>21</sup> AD 34 – 4 N 23

<sup>22</sup> Montpellier notre ville – mai 2004 – N°280

- 1798 – Charles Louis DUMAS
- 1799 – Jean Pierre THOREL
- 1799 – Joseph BESTIEU
- 1799 – André VERDIER
- 1800 – Jean Antoine POITEVIN du BOUSQUET
- 1800 – Michel NOUGUIER
- 1800 – Pierre Louis GRANIER



**Jean Jacques Louis Durand, 1er maire élu de Montpellier**  
*(1760 – 1794, guillotiné)*

**La Maison Commune de la rue Fournarié**  
L'Hôtel BONNIER d'ALCO ou Hôtel d'USTON  
(1805 – 1812)

Avec le projet d'agrandissement de la Préfecture, la construction d'une nouvelle Mairie fut envisagée du côté opposé, sur la place du marché aux fleurs. Mais les devis étant trop élevés, la municipalité préféra, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1805, louer l'Hôtel Bonnier d'Alco, à Mesdames CARETTE et MINGUET nées BONNIER, pour la somme de 3000,- francs par an. La Mairie se transporta ensuite, en 1812, sur la place de la Canourgue dans l'Hôtel de Belleval. Cependant, les archives restèrent dans l'Hôtel Bonnier, jusqu'à la fin du second Empire.

### **Historique du lieu**

Louis de SOLAS, le 25 novembre 1705, vendait pour 26 000 livres, son Hôtel de la rue Fournarié, à Antoine BONNIER, seigneur d'ALCO, alors président trésorier, grand voyer de France, intendant des gabelles de la province de Languedoc. Dans cette belle demeure, au XVII<sup>ème</sup> siècle, logèrent le cardinal Mazarin, le duc de Verneuil, gouverneur du Languedoc

Sur une partie des jardins de l'Hôtel de Solas, Antoine BONNIER d'ALCO, confia à Jean GIRAL le soin d'édifier un nouvel hôtel.<sup>23</sup> Par la suite, un certain Antoine Samuel BONNIER d'ALCO laissait son hérité à sa veuve et à la mort de celle-ci, un partage intervint entre sa fille et ses deux petites filles :

- Antoinette Elisabeth Marie Gabrielle BONNIER d'ALCO, carmélite à Carpentras, fille d'Antoine Samuel, reçu dans son lot l'ancien Hôtel de Solas qu'elle vendit le 9 octobre 1806 pour 20 000 frs à Louis Didier FARJON

- Mesdames CARETTE et MINGUET née BONNIER, ses nièces vont vendre à leur tour leur part, c'est-à-dire, l'immeuble que les BONNIER avait fait construire dans le jardin Solas. Le 12 octobre 1814, Auguste ARNAL, receveur de l'enregistrement et Bazille ARNAL, docteur en médecine, son frère, deviennent acquéreur « *d'une maison avec cour et petit jardin clos de murs, dans lequel a été il y a peu d'années construit un bâtiment servant, ci-devant de corps de garde à la mairie* »

En 1935, cet hôtel était la propriété de la famille USTON.

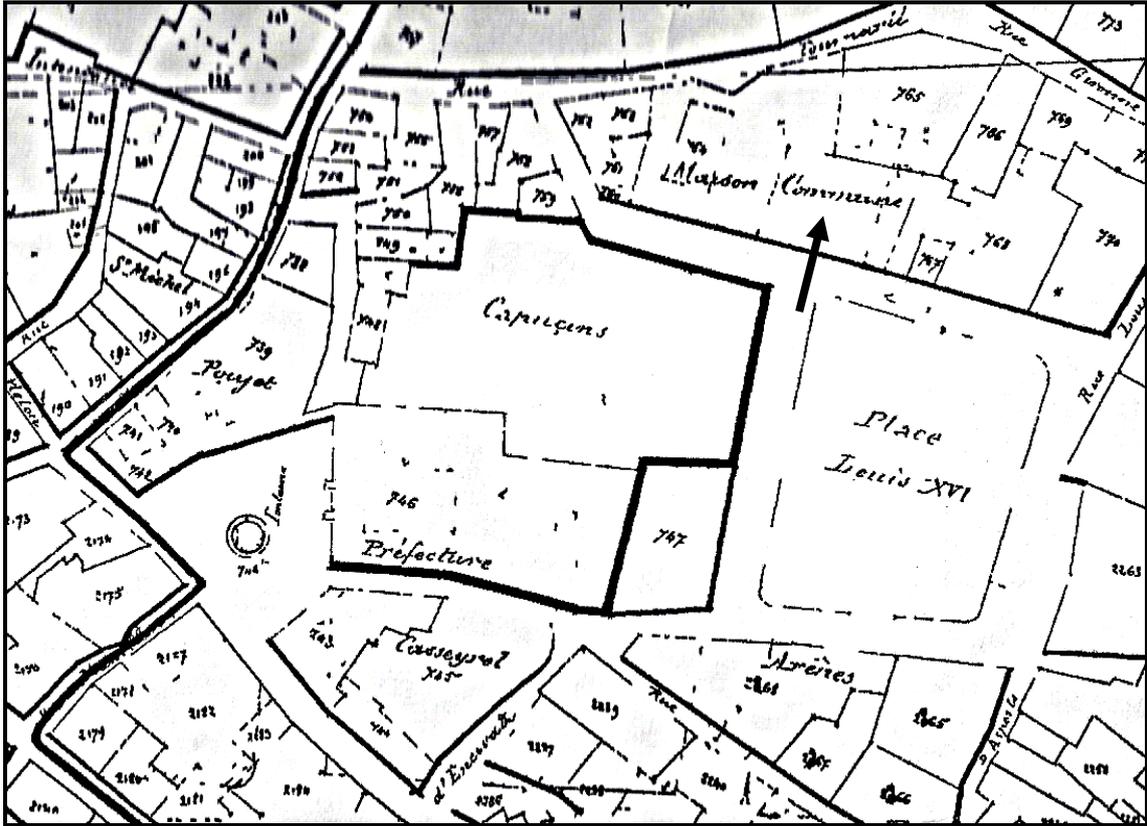
Le nom du Maire ayant siégé en ce lieu<sup>24</sup> :

- 1800 – Pierre Louis GRANIER

---

<sup>23</sup> François et Jessie MAHOUDEAU – guide de Montpellier et La Grande Motte - 1970 – Presses de la S.P.A.G. - Paris

<sup>24</sup> Montpellier notre ville – mai 2004 – N°280



Plan de Montpellier vers 1810



Hôtel Bonnier d'Alco  
3, rue Fournarié



**Place de la Canourgue et l'Hôtel de Ville vers 1845**  
Amelin (1785- 1858) – dessin à l'encre  
*Médiathèque Emile Zola de l'Agglomération de Montpellier*



*Sources : Archives départementales de l'Hérault*

**Hôtel de ville de la place de la Canourgue**  
L'Hôtel RICHER de BELLEVAL  
(1812 – 1975)

La municipalité louait depuis 1812 cette maison au comte de BELLEVAL, le décès de ce dernier en 1813 en retardera l'acquisition. Elle **acheta cet hôtel particulier le 6 septembre 1816**, pour la somme **de 113 600 francs**, aux héritiers de Gaspard RICHER de BELLEVAL, pour y implanter l'Hôtel de ville qui y restera jusqu'en 1975.<sup>25</sup> , **soit 159 années**. Cet immeuble datant de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est situé place de la Canourgue.

### **Historique du lieu**

Encore un lieu chargé d'histoire.

**A l'emplacement de cet Hôtel se situait le 2<sup>ème</sup> château des GUILHEM ? seigneurs de Montpellier.**<sup>26</sup> En 1151, le château est en très mauvais état, Guilhem VII le concède au chapitre de Maguelone ainsi que l'église Sainte Croix, toute proche, construite par son père pour abriter, à son retour de la croisade, une relique de la « vraie Croix du Christ ». Il devint la Maison des chanoines ou « Canourgue »<sup>27</sup> . C'est en ce lieu appelé « le Vestiaire » que logeait le chanoine chargé de l'habillement et de l'intendance du chapitre.

L'Eglise Sainte Croix est détruite une première fois par les protestants, lors des troubles de 1568. En 1609, les pénitents blancs, les nouveaux propriétaires des ruines reconstruisent l'église St Croix au même endroit. Elle est à nouveau détruite par les réformés en 1621.

La Cathédrale St Pierre est aussi en ruine, l'Evêque Pierre de FENOUILLET décide de construire une nouvelle Cathédrale sur l'emplacement de l'église St Croix et de la maison des chanoines. **Cette cathédrale** si elle avait été construite **aurait porté le nom de St Louis**. Sa construction sera stoppée pour plusieurs raisons : par la « grande peste » de 1629, par son coût et aussi par les craintes de RICHELIEU qui pensait que des canons hissés, éventuellement, sur son toit, par des protestants, pourraient atteindre la Citadelle. Les Consuls préféreront réparer la Cathédrale St Pierre.

Revenons à notre Hôtel de Ville.

C'est par un mariage avec une demoiselle de BOULHACO qu'il était parvenu aux BELLEVAL. Charles de BOULHACO faisait de deux maisons, héritées du Vestiaire, un seul bâtiment en y joignant, le 25 janvier 1659, une maison achetée aux héritiers de MOULEZ, laboureur, laquelle avait sa façade sur la place. Charles de BOULHACO et son épouse Anne de la CROIX de CANDILLARGUES, n'eurent qu'une fille Anne, qui épousa Georges de BELLEVAL, un descendant de ce Pierre RICHER de BELLEVAL, est le fondateur du Jardin des plantes de Montpellier. D'ailleurs, ce dernier, sans enfant,

---

<sup>25</sup> Source Wikipédia

<sup>26</sup> Le 1<sup>er</sup> château se trouvait rue de l'aiguillerie, à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Griffy  
Le 3<sup>ème</sup> château des GUILHEM se situait au palais de justice, c'est pour cette raison que la prison toute proche était nommée « le château »

<sup>27</sup> Etymologie : en occitan « Canorga » francisé « Canourgue » signifie : chapitre de chanoines, chanoinie, canoniat, église canoniale.

avait fait venir auprès de lui pour le remplacer à la Chancellerie de l'Université, son neveu Martin BELLEVAL, le père de Georges déjà cité.

Le fils du couple Anne de BOULHACO et Georges de BELLEVAL, Gaspard de BELLEVAL, en 1709, épousait Elisabeth de FREYSSIEUX propriétaire de diverses petites maisons attenantes à la « Canourgue » (au Vestiaire) et l'Hôtel occupera bientôt l'île toute entière.

L'hôtel ainsi agrandi, passait à Joseph-Philibert de BELLEVAL qui, comme son père et son grand-père, était Président à la Cour des Comptes. Veuf en première noce d'une MOUTON de la CLOTTE et sans enfant, il épousait vers la soixantaine, le 25 février 1766, Marie-Elisabeth de PAVEE de VILLEVIEILLE dont il aura 3 enfants.

Et c'est à plus de 80 ans qu'il mariera, le 31 mars 1788, son fils aîné, Gaspard, comte de BELLEVAL avec une du VIVIES de LANSAC, en lui faisant donation, à cette occasion, de sa grande maison de la place de la Canourgue. Gaspard de BELLEVAL meurt en 1813 et ce sont ses héritiers, sa veuve et ses nombreux enfants qui, le 6 septembre 1816, vendront à la ville, l'hôtel de la place de la Canourgue.

Depuis 1976, l'édifice était une annexe du palais de justice de Montpellier ; il abritait le conseil des prud'hommes; ce dernier vient de s'installer dans la rue de la Méditerranée, une page se ferme sur l'histoire de cet Hôtel qui, classé monument historique, est, paraît-il, dans un triste état.

Le nom des Maires ayant siégé à l'Hôtel de ville de la place de la Canourgue :

- 1814 – Ange Michel Jean Bonaventure de DAX d'AXAT
- 1815 – Pierre Louis GRANIER
- 1815 - Ange Michel Jean Bonaventure de DAX d'AXAT
- 1830 – Louis Michel CASTELNAU
- 1830 – Zoé GRANIER
- 1831 – Jean Julien GUINARD
- 1832 – Paulin DESHOURS-FAREL
- 1833 – Jean Salomon DESSALE-POSSEL
- 1833 – Zoé GRANIER
- 1844 – Albin PARLIER
- 1846 – Raymond BROUSSONNET
- 1848 – Hoche SAINT PIERRE
- 1848 – Edouard LAFON
- 1848 – Jean BRUN
- 1848 – Théodore HIPERT
- 1848 – Amédée ESTOR
- 1848 – François Marc VERGNES
- 1848 – Pierre LENTHERIC
- 1848 – Léon CHIVAUD
- 1849 – Louis PARMENTIER
- 1852 – Prosper de CALVIÈRE
- 1852 – Victor de BONALD
- 1852 – Jules PAGEZY
- 1869 – Gustave FERRIER

- 1870 – Joseph BALDY
- 1870 – Edouard BERTRAND
- 1871 – Charles MION
- 1871 – Edouard BERTRAND
- 1871 – Léon COSTE
- 1874 – Frédéric de LA COMBE
- 1876 – Léon COSTE
- 1878 – Alexandre LAISSAC
- 1892 – François BAUMEL
- 1893 – Ferdinand CASTETS
- 1896 – Alexandre LAISSAC
- 1897 – Michel VERNIERE
- 1901 – Paul PEZET
- 1904 – Joseph RIOL
- 1908 – Paul PEZET
- 1919 – Pierre CHAZOT
- 1920 – François MOULENQ
- 1920 – Auguste GIBERT
- 1925 – Albert BILLOD
- 1929 – Benjamin MILHAUD
- 1935 – Paul BOULET
- 1937 – Jean ZUCCARELLI
- 1941 – Paul RIMBAUD
- 1944 – Emile MARTIN
- 1945 – Paul BOULET
- 1953 – Jean ZUCCARELLI
- 1959 – François DELMAS



**François DELMAS, maire de Montpellier de 1959 à 1977**  
*Une silhouette familière aux montpelliérains de l'époque,  
 le maire sur son vélo solex et son chapeau rond*

**Ancien lycée de garçons (1629 - 1958)**

Le Collège des Jésuites,  
Royal et académique, Impérial, National

**Annexe de la Mairie - Salle des mariages  
(1964 à 1975)**

Aujourd'hui le Musée FABRE



De 1964 à 1975, cet édifice fut une annexe de la Mairie, c'est en ce lieu que se déroulèrent les mariages civils,<sup>28</sup> puis il devint une annexe de la Bibliothèque municipale. C'est aujourd'hui le « Musée Fabre ».

**Historique du lieu**

Dés la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les Jésuites exercèrent leur apostolat dans la région de Montpellier atteinte par les idées de la Réforme. "Place de sûreté" pour les Protestants, prévue par l'Edit de Nantes (1598), l'influence calviniste avait besoin d'être tempérée par une meilleure intelligence et pratique du catéchisme. Aussi l'établissement public "*Collège Royal*" fut-il confié à la Compagnie par décret du Roi, sous la pression de Richelieu, après la capitulation de la cité révoltée (1622). En juin 1629, Louis XIII étant à Alais, Mgr. de Fenouillet obtint, sans peine, l'autorisation de mettre les jésuites au Collège des Humanités et, le 15 juillet, le Roi dicte à Nîmes un brevet auquel il appose sa propre signature.

*"Voulant donner le moyen à ses sujets de la province de Languedoc d'être mieux instruits que par le passé en la doctrine chrétienne, bonnes mœurs, sciences humaines et philosophiques, le Roi ordonne que, dans sa ville de Montpellier, il sera établi un Collège des PP de la Compagnie de Jésus au lieu où est à présent le Collège de ladite ville appelé Collège des Humanités. Sa dotation, appartenances et dépendances, privilèges, droits et exemption seront donnés à ladite*

---

<sup>28</sup> C'est en ce lieu que le 17 septembre 1965, je convolais en justes noces avec mon cher et tendre époux.

*Compagnie...Aux Consuls et à tous autres il appartiendra d'exécuter au plus tôt cette présente volonté"*<sup>29</sup>

Les bâtiments étant très vétustes, les jésuites en construisent un nouveau en 1682. Sa chapelle, édifée de 1707 à 1748, selon les plans du célèbre architecte GIRAL, est devenue l'église paroissiale Notre Dame des Tables, en 1803, en souvenir du sanctuaire qui se trouvait sur l'actuelle place Jean Jaurès et détruit à plusieurs reprises, pendant les guerres de religion et à la révolution.<sup>30</sup> En 1762, les Pères jésuites, la Société de Jésus, frappés par la condamnation de leur Ordre par un arrêt du Parlement de Toulouse qui les déposait, quittent le Collège qu'ils avaient fondé et dirigé depuis plus de 130 ans. Ils furent définitivement expulsés par un arrêt du parlement le 26 février 1763.<sup>31</sup>

L'établissement deviendra après la Révolution un *Lycée de garçons*, impérial puis national, lequel sera transféré à l'ancienne citadelle, en 1958, c'est l'actuel Lycée Joffre qui depuis est mixte.

### **Annexe du lycée de jeunes filles Clémenceau**

Dans les années scolaires 1958 – 1959, cet édifice accueillera les jeunes filles des classes externes de sixième et de cinquième du Lycée Georges Clémenceau, juste avant la construction du deuxième lycée de jeunes filles dit du « Mas de Tesse », aujourd'hui Jules Guesde.



*En cours de français avec Mlle PONS*

<sup>29</sup>(P. Delattre - Les établissements des Jésuites en France - 1954 - 111,501).

<sup>30</sup> Elle a été érigée en basilique mineure en 1939.

<sup>31</sup> Mlle Jeanne PAGES – Nouveau Guide des monuments de Montpellier – 1980 – pages 48-49

## Hôtel de ville du Polygone (1975 – 2011)



En 1969, le conseil municipal, présidé par le maire François DELMAS, vota la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les services municipaux. ***Douze millions de francs*** furent budgétés, l'équivalent de douze millions d'euros actuels. Situé près de l'Écusson, le centre historique, cet ***Hôtel de ville de Montpellier a été construit entre 1974 et 1975***. Il est l'œuvre de l'architecte Jean-Claude DESHONS et fut inauguré en présence d'Albin CHALANDON, ministre et patron de l'UDR

*« Le choix de façades de verre réfléchissant l'arc-en-ciel des heures est une réussite que je crois assez exceptionnelle, moderne et classique à la fois. Je me rappelle avoir dit aux architectes que leur œuvre serait le pendant de celle de leurs prédécesseurs, édifiant ce chef-d'œuvre : le Peyrou ».*

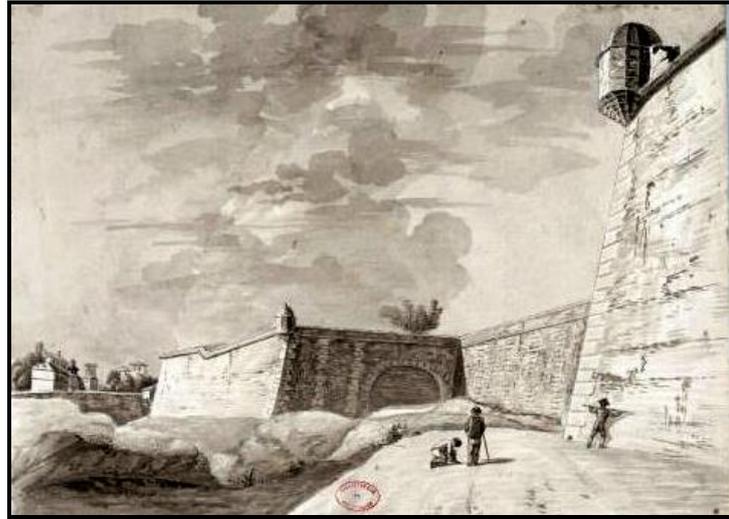
Le 10 novembre 2011, les portes de l'ancienne mairie se sont refermées et personne n'aurait pu penser, il y a **36 ans** qu'elle serait si vite inadaptée. Les 5000 m<sup>2</sup> répartis sur 6 étages, serviront à divers usages temporaires.

Le nom des Maires ayant siégé en ce lieu :

- 1959 – François DELMAS
- 1977 – Georges FRÊCHE
- 2004 – Hélène MANDROUX

### Historique du lieu

La Citadelle, l'actuel « Lycée Joffre », était entourée de terrains vagues et de terrains militaires et sportifs. Sur la photo aérienne, on aperçoit en bas à droite les baraquements militaires du « Génie ». C'est sur cet espace que l'on a construit et inauguré le 5 mars 1975, ***le Polygone et accolé la nouvelle mairie***. Pour cela il a fallu sacrifier deux édifices chers aux Montpelliérains, la gare de Palavas et le collège Michelet.



**Vue de la Citadelle, par Amelin ( 1821)**  
*Médiathèque Emile Zola de l'Agglomération de Montpellier*



Les terrains militaires et sportifs où se trouvent actuellement  
**le Triangle, l'ancien Hôtel de ville et le Polygone**  
*(Photo aérienne d'O'SUGHRUE prise vers 1970, tirée du Midi Libre du dimanche 11 mars 2007)*



*Epreuve sportive fin des années 50, au Polygone (photo Midi Libre)*

**Domaine de Grammont**  
Annexe de la Mairie - Salle des Mariages  
(1986 – 2011)



*Salle des mariages de Grammont*

La ville de Montpellier fit l'acquisition du Domaine de Grammont en 1979.

Il ne reste aucun vestige de l'époque ancienne, sauf la salle capitulaire utilisée pendant ces *25<sup>èmes</sup> dernières années* comme salle des mariages civils, par la ville de Montpellier. Le 12 novembre 2011, c'était avec une certaine émotion que fut célébrée, sous les voutes séculaires, la dernière union.

### **Historique du lieu**

Le Domaine de Grammont a été construit par des moines venus du Prieuré de Saint-Michel de Grandmont, à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Il prospéra jusqu'à l'époque des guerres de religion où les moines furent chassés et les bâtiments ruinés. Il ne fut pas reconstitué après les troubles et nous n'avons aucune trace dessinée de ce prieuré.<sup>32</sup>

Vendu comme bien national le 4 janvier 1791, le domaine de Grammont fut acquis par Marc-Antoine VALEDEAU, ancien conseiller-correcteur à la Cour des Aydes, qui le revend à son tour le 18 mars 1793 à Barthélémy-François BRUN, négociant à Montpellier, qui, lui-même le revend le 10 mai 1796 à Charles Louis Joseph de GAU de FREGEVILLE, général de brigade, habitant à Montpellier pour 40 000 francs, dont vingt mille sont payés en espèces d'or et d'argent et 20 000 en cinq lettres de change sur Hambourg.

---

<sup>32</sup> Le fondateur de l'ordre de Grandmont fut St Etienne de Muret (1048-1124) Après sa mort ses disciples s'organisèrent en ordre religieux qui eut un grand succès au XIII<sup>ème</sup> siècle. Deux maisons furent établies dans l'Hérault : une à St Michel de Grandmont au diocèse de Lodève et l'autre à Notre Dame de Montaubérou au diocèse de Maguelone, dans la paroisse rurale de St Pierre de Montaubérou en 1180.



Le château actuel, grande villa à l'italienne, a été construit par le Général de FREGEVILLE, époux d'une demoiselle Claire SICARD. Pendant tout l'Empire, il vivra à Montpellier et à Grammont où il mènera grand train ; le domaine fut alors le théâtre de bien des fêtes. Puis en 1815, il quitte Montpellier pour vivre au château de Grandval,<sup>33</sup> il mourra ruiné, en 1841, à Paris.

Charles de FREGEVILLE avait donné Grammont à sa fille Caroline, à l'occasion de son mariage avec Ambroise BRICOGNE.

Le domaine restera un certain temps dans l'indivision, mais, en juin 1867, il sera mis en vente, par le Tribunal, à 500 000 francs ; aucun acquéreur ne se présentant, la mise à prix fut abaissée à 350 000 francs et le 30 août 1867, le professeur Etienne BOUISSON, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, deviendra propriétaire de Grammont.

Il avait épousé Mlle Amélie BERTRAND, fille aussi d'un professeur à la Faculté de médecine. En mourant le 26 mai 1884, il lui laissait le château. Sa femme légua ce bien à la Faculté de médecine, le 8 septembre 1893, plus 300 000 francs avec l'obligation de convertir le château en création scientifique et humanitaire et d'y construire une chapelle. Conformément au désir de la testatrice, il fut élevé une chapelle dans le parc et à la place de l'ancienne. C'est l'architecte montpelliérain, Pierre ARRIBAT qui fut chargé de la construction de la chapelle consacrée le 27 avril 1897, par le Cardinal de CABRIERES.

L'institut BOUISSON-BERTRAND mena des recherches médicales quelques temps dans ces locaux, mais trop éloigné de la ville, il préféra construire un beau bâtiment dans Montpellier. Un préventorium, tenu par les Filles de la charité y fut installé en 1921. Pendant la guerre, il abrita même des réfugiés venus de pays envahis.

---

<sup>33</sup> Héritier de son frère décédé sans enfant qui lui légua sa fortune, le beau château de Grandval et le titre paternel de Marquis.

## Les Mairies Annexes dites de proximité

La ville ayant pris de l'extension, plusieurs Mairies annexes dites de proximité furent créées, afin de faciliter aux montpelliérains l'accès aux démarches, les plus courantes.

Dans ces annexes on peut :

- Demander une carte nationale d'identité
- Demander une attestation d'autorisation de sortie du territoire pour un mineur
- Faire le recensement militaire
- S'inscrire sur les listes électorales
- Se faire délivrer des actes d'Etat Civil (Naissance, Décès, Mariages)
- Demander un duplicata du livret de famille
- Demander un dossier de mariage
- Faire les inscriptions scolaires
- Faire les préinscriptions dans les crèches
- Demander la tarification sociale pour le restaurant scolaire
- Demander une légalisation de signature
- Demander un certificat d'hérédité
- Demander une certification conforme
- Demander un certificat de vie
- Demander un certificat de vie commune

La plupart de ces Annexes se situent dans des bâtiments neufs, au sein de Maisons pour Tous :

**Mairie annexe Aiguelongue** située dans les locaux de la **Maison pour tous Albert Dubout**, dans le Quartier Hôpitaux – Facultés – adresse : 1071 avenue de la Justice de Castelnaud

**Mairie annexe de la Chamberte** dans les locaux de la **Maison pour tous Marcel-Pagnol**, située : 64, route de Lavérune.

**Mairie de proximité des Cévennes**, située dans les locaux de la **Maison pour tous François Villon**, adresse : Rue des Araucarias, quartier Cévennes.

**Maison de proximité Tastavin**, située dans les locaux de *la Maison pour tous Albert Camus*, à l'adresse 118 allée Maurice-Bonafos, quartier de la Croix d'argent.

**Mairie de proximité Aubes – La Pompignane**, située à **La Pompignane**, quartier port Marianne, adresse : 35 Rue André Malraux – inaugurée le 13 mars 2012 -

J'ai gardé pour la fin, la Mairie de proximité de la Mosson, car c'est le seul lieu qui possède une histoire intéressante :

**Mairie de proximité de la Mosson**, située dans l'ancien **Mas de La Paillade**, adresse : 111, place de Tipasa près *de la Maison pour tous Léo Lagrange*



**Le Mas de la Paillade, vers 1820 par Amelin**  
*Médiathèque Emile Zola de l'agglomération de Montpellier*



**Le Mas de la Paillade, le château en 2012**  
*(Photo Régis .Martin)*

### **Historique du lieu :**

#### **Le Mas de la Paillade :**

Dans le cadre de « Mémoire d'Oc » MM. Paul COUDER<sup>34</sup> et Régis MARTIN<sup>35</sup> ont longuement écrit sur cette ancienne propriété agricole.

---

<sup>34</sup> U.T.T. « Mémoire d'Oc » N° 9 : le Mas de la Paillade

<sup>35</sup> U.T.T. « Mémoire d'Oc » N°159 : en suivant les bords de la Mosson

Sachez cependant que ce domaine viticole, fut une ancienne propriété de la famille BARONCELLI, dont les ancêtres firent fortune dans le commerce.

Son dernier propriétaire est Jean de BARONCELLI (fils du cinéaste Jacques de BARONCELLI), écrivain et critique cinématographique au journal « Le Monde » marié en 1949 à l'actrice Sophie DESMARETS. Bien que demeurant à Paris, ils firent de fréquents séjours, avec leurs enfants au domaine de la Paillade, où ils organisèrent régulièrement des fêtes, dans le grand mas et dans le parc, attirant de nombreux amis du monde du spectacle.

À partir de 1978, l'ensemble du parc, d'une superficie de 25 587 m<sup>2</sup>, est réhabilité et devient le premier grand parc public du quartier de la Paillade. Les bâtiments sont également réhabilités et investis par différents services municipaux.

Aujourd'hui, ils sont répartis entre plusieurs structures :

- la maison de maître – le « *château* » - abrite les bureaux administratifs du *Théâtre Jean Villar*, ainsi *qu'une annexe de la mairie*.
- le chai de l'aile, transformé dans un premier temps en caserne des pompiers, est reconverti en 1994 en salle de spectacle, l'actuel théâtre. Une partie du bâtiment abrite également l'Espace Bernard Glandier, dédié à la danse et géré par la Compagnie Didier Théron.
- l'aile ouest du corps de ferme abrite la *Maison pour Tous Léo Lagrange*.



**Mairie de proximité : Aubes - Pompignane**  
35 Rue André Malraux – inaugurée le 13 mars 2012 –  
(photo Régis MARTIN)

## L'écharpe tricolore et le costume du maire

Le costume particulier du maire et de ses adjoints est redéfini par le **décret du 1er mars 1852** : « Habit bleu, broderie en argent, branche d'olivier au collet, parements et taille, baguette au bord de l'habit ; gilet blanc ; chapeau français à plumes noires, ganse brodée en argent ; épée argentée à poignée de nacre ; écharpe tricolore, avec glands à frange d'or. Le costume des adjoints est ainsi défini : « Coins brodés au collet, parements, taille et baguette. Echarpe tricolore à franges d'argent ». Le port du costume est obligatoire pour les maires et adjoints « dans les cérémonies publiques, et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité ». Ce décret n'a jamais été aboli, mais il est de toute évidence tombé en désuétude.

L'écharpe tricolore constitue le principal attribut de fonction des maires et des adjoints. Elle résulte d'un **décret du 20 mars 1870**, selon lequel : « Lorsque les officiers municipaux seront en fonction, ils porteront pour marque distinctive **une écharpe aux trois couleurs de la Nation: bleu, blanc et rouge.** » En pratique, cette écharpe se compose d'une bande de tissu « bleu-blanc-rouge » avec à son extrémité, deux glands à frange d'or pour les maires ou à frange d'argent pour les adjoints.

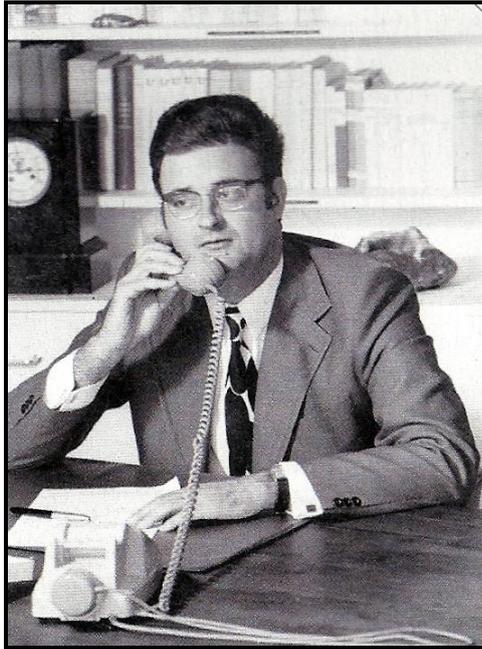
L'écharpe tricolore doit être portée par les maires « dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité » (art. D. 2122-4 du CGCT). Il en est ainsi, par exemple, lors de la célébration de mariage, ou encore dans le cadre de sommations en vue de disperser un attroupement (loi du 18 juin 1848).

S'agissant des adjoints, l'écharpe doit être portée « dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire » et lorsqu'ils remplacent ou représentent le maire. Enfin, les conseillers municipaux peuvent être également conduits à porter l'écharpe tricolore, avec glands d'argent, lorsqu'ils remplacent le maire, en cas d'absence, de suspension ou de révocation, ou encore lorsqu'ils sont amenés à célébrer un mariage par délégation du maire.

Face à la diversité des pratiques, le ministère de l'Intérieur a jugé utile d'adopter un texte spécifique afin d'harmoniser les modalités du port de l'écharpe sur l'ensemble du territoire. **Un décret du 18 décembre 2000** est ainsi venu modifier le Code général des collectivités territoriales. Ainsi, selon ce texte, ***l'écharpe tricolore peut se porter «soit en ceinture, soit de l'épaule droite au côté gauche*** » (art. D. 2122-4 al. 4 du CGCT).

Historiquement en effet, l'écharpe servait également à fixer un fourreau destiné à accueillir une épée. Par ailleurs, le port autour du cou, dit « en collier », n'est pas formellement prévu par ce texte. Concrètement, lorsque l'écharpe est portée en ceinture, l'ordre des couleurs doit faire figurer le bleu en haut. S'agissant du port en écharpe, le texte indique que « ***l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col*** » pour les différencier des parlementaires, députés et sénateurs, qui portent l'écharpe placée en : « rouge blanc bleu »

(Source : le journal des maires)



**Georges FRECHE, maire de Montpellier**  
*De 1977 à 2004 (Portrait officiel)*

Ce nouvel hôtel de ville, fait partie du développement urbain que Georges FRECHE avait lancé à partir de 1997, sur les rives du Lez. Le parvis portera son nom.



**Le jour de l'inauguration**  
Madame le Maire Hélène MANDROUX  
entourée des architectes Jean NOUVEL et François FONTES  
*(Extrait Photo David Crespin – tirée du Midi libre du 13.11.2011)*

L'Hôtel de Ville de Port Marianne  
"The Blue and cube-like City Hall"  
(2011)



Les montpelliérains le surnomment « le terril » « le paquebot » « le glaçon » « l'iceberg » ou « l'apéricube » mais, de part sa forme cubique et bleue, c'est « **le cube bleu** » qui, à mon avis, restera. Conçu par les architectes renommés : Jean NOUVEL et François FONTES, le bâtiment est imposant, il mesure 90 mètres de long, sur 50 mètres de large et sur une hauteur de 41 mètres pour 12 niveaux, soit une surface de 12 000 m<sup>2</sup> et a coûté : **130 millions d'euros**.

Ce sont 960 agents municipaux qui travaillent, désormais, dans 500 bureaux.<sup>36</sup> Des rayons de lumière envahissent les bureaux, les espaces de travail sont bien éclairés et les employés ont une magnifique vue sur la ville. On a réservé 23 guichets, à proximité du hall, pour l'état civil. Au bout de la Mairie, une fois passé le bassin, se trouve la salle des mariages ; le premier a été célébré le 17 novembre 2012.

A l'intérieur, le hall d'accueil a un plafond illustré de photographies d'écritures de l'état civil de différentes époques, la salle des rencontres a une allure de discothèque des années 70, avec des murs en lamelles métalliques et au plafond des feux d'artifices. La salle des pas perdus précède la salle du conseil municipal, dans une ambiance bleutée due au plasticien Yann KERSELE. Les élus peuvent apprécier le plafond décoré de scènes de films muets sur le thème de la Révolution Française. Les trois plafonds ont été réalisés par le photographe Alain FLEISCHER.

---

<sup>36</sup> Les services municipaux étaient répartis dans plusieurs lieux différents, maintenant ils sont centralisés dans ce gigantesque édifice.

### **Historique du lieu :**

L'Hôtel de ville a été construit sur l'emplacement des anciennes H.L.M. dites de la « Grappe » où vivait une communauté gitane et des villas construites, en 1976, pour les familles de Harkis réfugiées à Montpellier.



**2010 - Chantier de la nouvelle mairie près du Pont Zucarelli**



**H.L.M. de la Grappe**



**Villas des Harkis**

## Conclusion

Qui aurait pu dire, il y a quarante ans que le bâtiment de la Mairie du Polygone serait obsolète si vite ? Architecture typique des années 1970, cet édifice était pourtant résolument moderne pour son époque. Il vient de fermer ses portes et doit disparaître bientôt du paysage urbain.

L'écusson, le vieux Montpellier, ne pouvait plus faire face aux ambitions de « Montpellier, la surdouée » métropole qui n'en finit pas de grandir. Chaque année voit arriver de nouveaux habitants qui s'intéressent à l'histoire de la ville, c'est pour eux que j'ai voulu ce livre, pour qu'ils gardent en mémoire les lieux de la vie municipale, d'autrefois.

Pour l'instant, nous sommes sous le charme du nouvel Hôtel de ville que les journaux qualifient : de monumental, de majestueux, d'intelligent, adapté aux contraintes du siècle, pensé pour 150 ans. Il est en passe de devenir la Tour Eiffel de Montpellier, aux couleurs du ciel et de la mer Méditerranée.

Pour conclure, je laisse la parole à Madame le Maire Hélène MANDROUX :

*« Aujourd'hui est venu, pour chacun d'entre nous, le moment de se l'approprier, de profiter pleinement de son confort et de toutes ses fonctionnalités. Cette Mairie est à la hauteur des ambitions d'une capitale régionale. »*

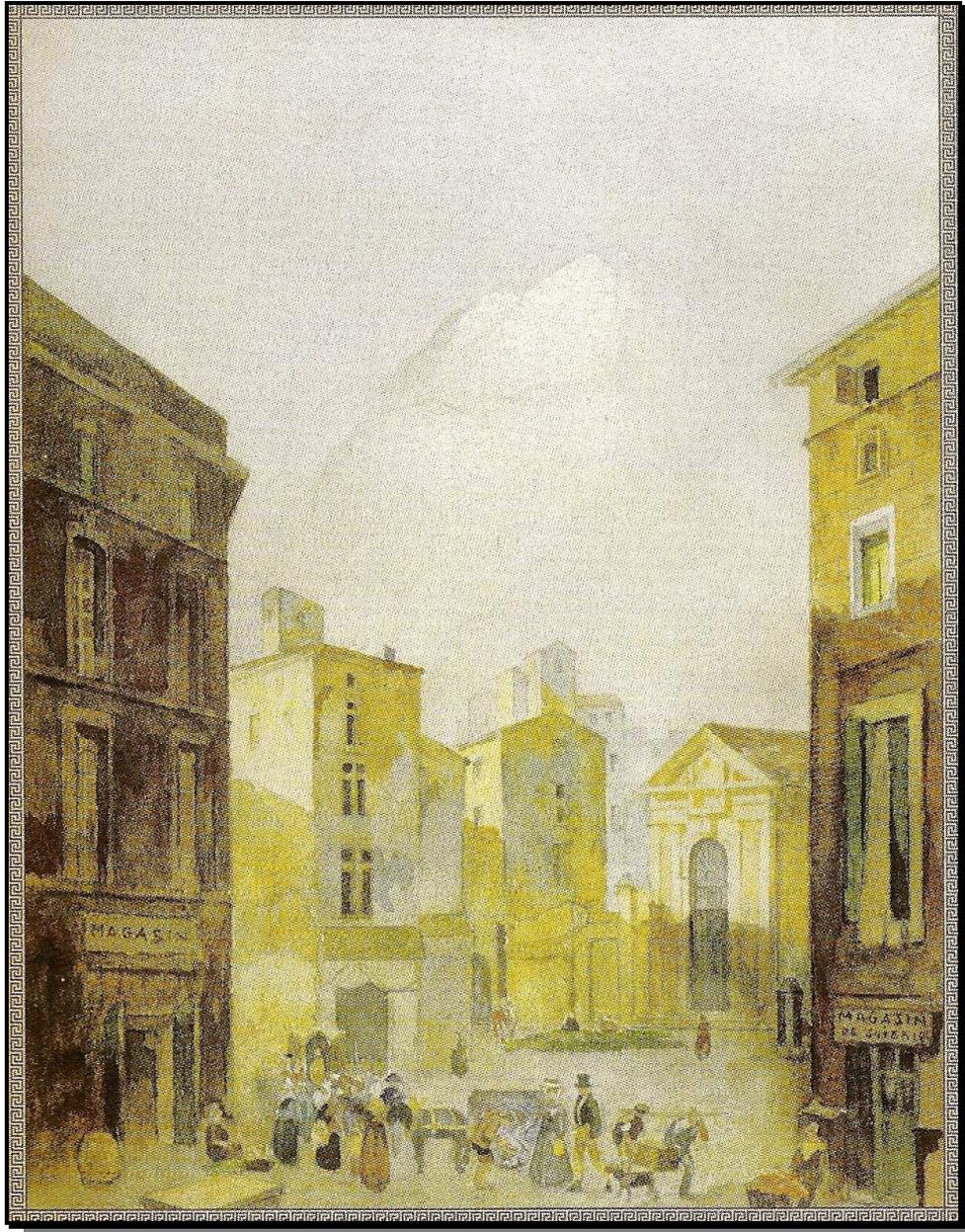
## Sources

- Midi libre – mardi 5 mars 2002 - : François Delmas...
- Montpellier notre ville – mai 2004 – N°280
- Montpellier notre ville – novembre 2011 – N° 362
- La Gazette de Montpellier – janvier 2011 – N° 1177
- La Gazette de Montpellier - novembre 2011 - N° 1221
- Harmonie – décembre 2010 – N°278
- Georgette ALARY : U.T.T. Mémoire d'Oc n° 51 – Jean Jacques et Marie Jacques DURAND, deux cousins, deux destins
- Georgette ALARY : UTT « Les cahiers de la Grand'Rue » tome 3 : une famille de la Grand'rue : Les DURAND
- Gérard ALZIEU : les églises de l'ancien diocèse de Maguelone-Montpellier
- Pierre CLERC : Dictionnaire de biographie héraultaise
- Paul COUDER : U.T.T. « Mémoire d'Oc » N° 9 : Le mas de la Paillade
- Paul COUDER : U.T.T. « Mémoire d'Oc » : N° 4 : Pierre de Bonzi, cardinal, archevêque de Narbonne
- Paul COUDER : U.T.T. « Mémoire d'Oc » : N° 26 : d'Alco à la Mosson avec les BONNIER
- J. DUVAL-JOUVE : Histoire populaire de Montpellier
- Louis-H. ESCURET : La place Jean Jaurès à travers les siècles (819-1958)
- GRASSET-MOREL : Montpellier, ses sixains, ses îles et ses rues, ses faubourgs
- GRASSET-MOREL : Les consuls et l'Hôtel de ville de Montpellier (Mémoire de la Société Archéologique de Montpellier – 1899- Ser 2 T 1 )
- Marie-José GUIGOU : U.T.T. « Mémoire d'Oc » N°139 : Le chemin allant au Moulin des 7 cans, son histoire depuis le Moyen Age.
- L. GUIRAUD : Montpellier au Moyen Age

- L. GUIRAUD : Démolition du Temple en 1682 (Mémoire de la Société Archéologique de Montpellier – 1899 – Ser 2 T 1)
- Albert LEENHARDT : Les vieux Hôtels montpelliérains
- Régis MARTIN : U.T.T. « Mémoire d'Oc » N° 142 : Alexandre LAISSAC, maire de Montpellier
- Régis MARTIN : U.T.T. « Mémoire d'Oc » N°159 : en suivant les bords de la Mosson
- Valdo PELLEGRIN : Montpellier la protestante
- Jeannine REDON : Histoire de Montpellier *de sa fondation jusqu'en 1914*

## **Du même auteur, dans la même collection**

- N°55 - Les maniguières, une sorte de pêche capitaliste – 1997
- N°72 - Graus, roubines et canalettes, leur rôle dans la vie des étangs – 1999
- N°84 - L’occitan, première langue des Vaudois – 2001
- N°100 - A l’Aube du XXème Siècle en terre d’Oc : Propos “mescladissos” sur Rimbaud et la cuisine – 2003
- N°105 - Le May et sa Reine - Survivance d’une coutume païenne – 2004
- N°111 - Murles - Chronique villageoise d’irréductibles Murlois (1) : son château, son église – 2005
- N°119 - Murles - Chronique villageoise d’irréductibles Murlois (2) : sa Mairie, son Ecole et sa Poste Rurale – 2005
- N°130 - Vailhauquès – Le Domaine de Montlobre : du Mazet de Murles au bain pour enfants - 2008
- N°137 - Vos premiers pas en généalogie – 2009
- N°138 - Montpellier « le Plan Pasquier » Comment le Pioch Pinçou devint le Quartier Chinois – 2009
- 139 - Montpellier : le chemin allant au Moulin des 7 cans, son histoire depuis le Moyen Age – 2009
- N°145 - Les 20 ans de nos plaquettes : Edouard Marsal, dans les rues du Clapas - 2010
- N°146 - « L’Avranches » la maison insolite de l’étang de l’Or – 2010
- N°160 - Les Hôtels de ville de Montpellier - Du “Consolat vièlh” au “Blue and cube-like City Hall” - 2012
- N°170 – Plaidoyer pour réhabiliter la Marquise Suzanne Pons de Murles une plébéienne au grand cœur (1753-1827) - 2014



**La Place des Cévenols,**  
Au fond la place aux herbes et la Poissonnerie  
**où se situait le « Consolat vièh »**  
*Aujourd'hui près de la place de la Préfecture*

Aquarelle anonyme de 1818 - *Collection Pierre CLERC*